

# 54 Un Boeing 737 prend feu en Angleterre passagers carbonisés

par Denis Hault  
MANCHESTER, G.-B. (AFP) — Un Boeing 737 de British Airtours a pris feu, jeudi à Manchester (nord de l'Angleterre), à la suite de l'explosion d'un réacteur en plein décollage faisant 54 tués et 83 blessés.

Le bilan officiel de la catastrophe est venu aggraver la série noire qui frappe l'aviation civile depuis deux mois, dix jours seulement après l'accident d'un Boeing 747 de la Japan Airlines, ayant fait 520 morts.

Jeudi, les victimes — apparemment toutes britanniques — ont péri carbonisées, étouffées par une fumée âcre ou piétinées au moment où les passagers se sont rués dans les travées étroites, vers les toboggans de secours déployés quand l'avion s'est immobilisé en feu sur une aire de décollage.

Au total, le Boeing transportait 131 vacanciers à destination de l'île grecque de Corfou, et six membres d'équipage, dont deux hôtesses qui ont trouvé la mort.

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, qui a écourté de quelques heures ses vacances en Autriche pour se rendre sur les lieux du drame, a ordonné l'ouverture immédiate d'une enquête approfondie. Les témoignages des rescapés, confirmés par les premières conclusions des experts, concordent cependant pour établir que la catastrophe a été provoquée par l'explosion de la turbine du réacteur gauche, au moment où l'appareil était lancé à près de 160 km-heure.

Il y a eu un bruit sourd, comme si un pneu venait d'éclater, et les flammes ont immédiatement gagné les ailes, avant de s'engouffrer dans la carlingue, a raconté un passager encore hébété.

Le pilote, qui est indemne, a eu le temps d'alerter la tour de contrôle juste avant que l'avion n'atteigne ce que les spécialistes appellent le point de non retour, c'est-à-dire la vitesse critique au-delà de laquelle il n'est plus possible d'annuler en catastrophe une procédure d'envol.

L'appareil a pu terminer sa course sur une piste parallèle à l'aire principale d'envol, mais très vite,



Les autorités britanniques ont retrouvé la boîte noire qui a enregistré les données du "vol" du Boeing 737 de British Airtours dans la queue carbonisée de l'appareil. (Laserphoto AP)

le fuselage s'est embrasé. Selon le responsable de l'aéroport de Manchester, M. Gil Thompson, l'incendie a été alimenté par des centaines de litres de kérosène s'échappant des réservoirs remplis à ras bord pour le vol jusqu'en Grèce.

Des membres des équipes de secours ont précisé qu'une autre explosion, apparemment provoquée par des bombes à oxygène entreposées dans la queue de l'avion, a

ravivé l'incendie au moment où la mousse carbonique déversée par une centaine de sapeurs pompiers commençait à faire effet.

La plupart des passagers qui sont morts étaient assis à l'arrière de l'appareil. Ils sont restés prisonniers de la carcasse chauffée au rouge. Ceux-là n'ont jamais eu la moindre chance de s'en sortir, a estimé Mike Mather, l'un des survivants.

Les autorités britanniques ont retrouvé la boîte noire qui a enregistré les données du "vol". L'enregistreur des propos tenus dans le cockpit devrait être retrouvé dans la queue carbonisée de l'appareil.

Selon l'un des porte-parole du ministère des Transports, 3,700 litres de carburant des 11,300 litres que contenait le réservoir plein au moment du départ ont brûlé dans l'incendie de l'avion.

## Propositions constitutionnelles

# On pourrait vite s'entendre

— Lévesque

SAINT-JEAN, Terre-Neuve (PC) — Les autres provinces canadiennes ont reçu avec sympathie les propositions constitutionnelles du Québec au point qu'on pourrait "s'entendre rapidement", estime le premier ministre du Québec René Lévesque.

M. Lévesque a rencontré jeudi, lors d'un déjeuner à huis clos, ses collègues des autres provinces pour recevoir leurs commentaires sur ses propositions constitutionnelles du 17 mai dernier.

C'est d'ailleurs la première fois que M. Lévesque avait l'occasion de mesurer l'impact de ses propositions autrement que par des accusés de réception polis.

"A part deux points dont je savais à l'avance qu'ils étaient contentieux, l'ensemble de nos propositions nous donne l'impression qu'on pourrait s'entendre rapidement", a dit le premier ministre.

"Ca voudrait dire que mon ou ma successeur aurait de bonnes chances dans les mois qui viennent d'amorcer des discussions très substantielles et peut-être même décisives", a dit M. Lévesque.

Les deux points qui accrochent "ne sont pas essentiels", a poursuivi le premier ministre. Comme on s'y attendait, il a refusé d'identifier ces sujets de litige.

Par contre, dans les relations avec le gouvernement Mulroney, "la lune de miel est terminée", a sèchement commenté M. Lévesque.

M. Lévesque a raconté que la plus récente conférence fédérale-provinciale à Regina en février dernier avait engendré "des fleurs, mais les fruits ne sont pas venus".

Plusieurs sujets de friction sont nés avec le nouveau gouvernement conservateur d'Ottawa, notamment au niveau de la formation professionnelle et des programmes de développement de la main-d'oeuvre.

## Appui en coulisse à l'Afrique du Sud

# "Il n'y a rien de vrai là-dedans"

— Mulroney

VANCOUVER (PC) — Il est faux que, tout en condamnant ouvertement la politique raciale de l'Afrique du Sud, le gouvernement conservateur fait en privé des pressions sur les provinces afin qu'elles n'adoptent aucune mesure de représailles à l'égard de ce pays.

"Il n'y a rien de vrai là-dedans", a déclaré jeudi le premier ministre, M. Brian Mulroney, qui avait convoqué une réunion du Cabinet restreint à Vancouver.

Des journalistes venaient de lui rappeler une déclaration faite la veille par le premier ministre québécois, M. René Lévesque, à Saint-Jean, T.-N., où se tient une rencontre des premiers ministres provinciaux.

Tout en rejetant une motion en faveur d'un boycottage national des boissons alcooliques importées d'Afrique du Sud, mesure fortement appuyée par le Québec et l'Ontario, les premiers ministres ont suggéré que ce soit Ottawa qui prenne la tête de tout mouvement allant à l'encontre de ce pays.

Déjà, six provinces interdisent la vente sur leur territoire de boissons alcooliques venant d'Afrique du Sud.

Quant à M. Mulroney, il a affirmé que M. Lévesque ne voulait pas faire une telle déclaration et qu'on l'avait sûrement mal interprété.

M. Joe Clark, le ministre des Affaires extérieures, et lui-même ont clairement exposé la position du gouvernement canadien à l'endroit de l'Afrique du Sud, a dit M. Mulroney.

la tribune

Toute une Equipe!



## De nos archives

### Un projet trop coûteux

La Ligue des propriétaires du Quartier Ouest a longuement traité du projet d'aménagement et d'embellissement des rives de la rivière Magog hier soir, le 27 novembre 1934 à son assemblée spéciale tenue à l'Académie Larocque. Elle avait délégué deux des membres de son comité exécutif, Messieurs Joseph Lemieux et Paul Rousseau, pour examiner les lieux ainsi que les plans en compagnie de M. McSwinging, inspecteur des bâtisses et évaluateur en chef de la Cité.

Ces deux citoyens ont fait rapport, hier soir, pour condamner le projet dans son ensemble à cause des dépenses élevées que sa réalisation entraînerait, mais ils se prononcent quand même en faveur de l'achat de terrain de la propriété Howard, dans le but d'en faire un parc public plus tard.

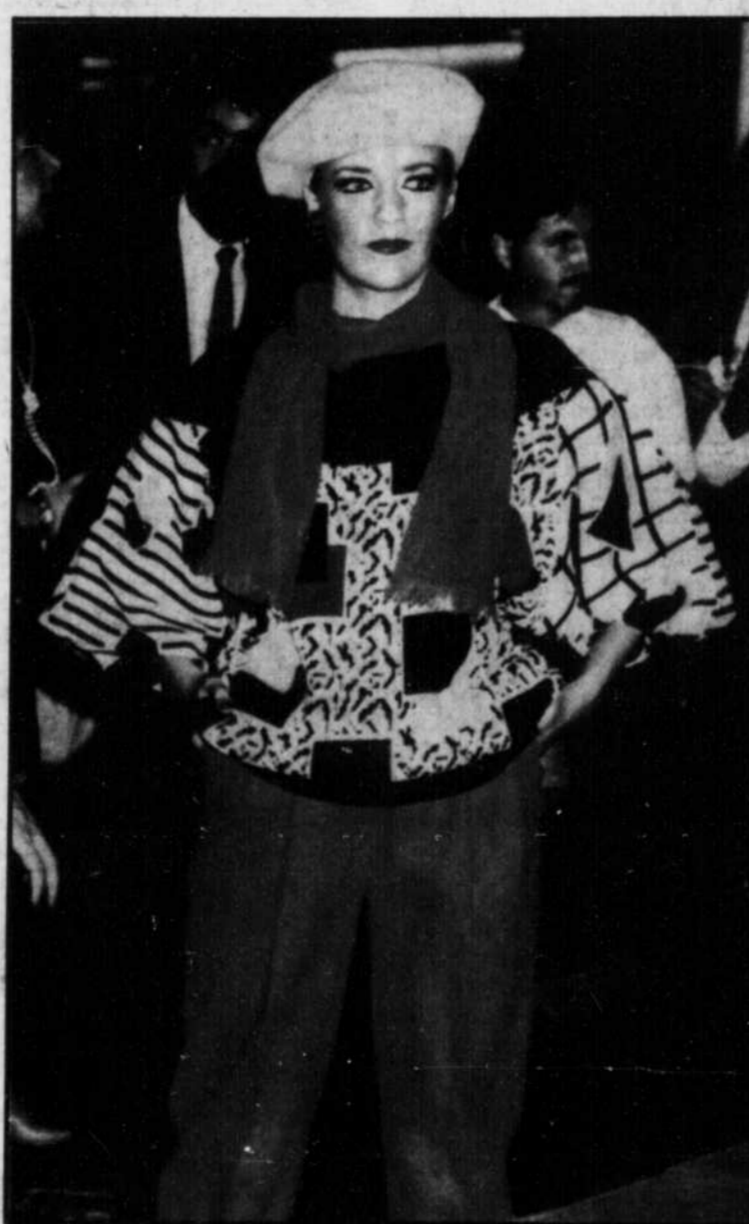
M. Lemieux a expliqué aux membres qu'il en coûterait excessivement cher pour exécuter le beau plan de M. Audet. C'est un paradis terrestre qu'on veut faire le long de la rivière Magog mais la Ville n'a pas les moyens.

TEMPERATURE  
VARIABLE: 7 — 22°C.  
DEMAIN: VARIABLE D-5

### Aujourd'hui

#### SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS .....A-7
- BANDES DESSINÉES ..C-4
- DÉCÈS .....C-6
- DE TOUT DE TOUS .....D-5
- FINANCE .....B-4
- PETITES ANNONCES ..C-2
- SPORTS .....D-1
- VIVRE EN '85 .....C-1



(Photo La Tribune par Claude Poutin)

## Défilé "haut en couleurs"

A l'occasion de l'inauguration officielle de la nouvelle aile érigée au Carrefour de l'Estrée, un défilé de mode "haut en couleurs" a été présenté par la troupe Estrie-Mode et les boutiques de ce centre commercial. Dans l'édition du samedi 24 août, LA TRIBUNE consacra une page "haute en photos" à cet événement. Ici, tirée de la palette de couleurs "été", un chandail aux coloris multiples, un pantalon et un foulard assortis.

# L'enquête de la Commission de police sur le raid-surprise de Rock Forest

## De nouvelles expertises exigées

par Pierre Saint-Jacques

**SHERBROOKE** — Insatisfaite de la preuve scientifique produite devant elle depuis le début des audiences sur le raid-surprise du 23 décembre 1983, à Rock Forest, la Commission de police du Québec a ordonné hier de nouvelles expertises de nature électronique et balistique.

Le juge Roger Gosselin, président de la Commission, a ainsi entamé la 15e journée des travaux, dont le but est de faire la lumière sur la conduite et le comportement des policiers de Sherbrooke et de

Rock Forest qui ont planifié et participé à l'opération, en émettant deux ordonnances bien précises.

D'abord, à propos des transcriptions fidèles et intégrales des conversations enregistrées sur la bobine maîtresse du système de communications de la Police municipale de Sherbrooke, entre 00h01 et 09h00, le 23 décembre 1983 — soit la nuit qui a vu éclater le raid-surprise au motel Le Châtilon — la Commission a dit constater qu'à certains endroits de la transcription il est indiqué "inaudible" entre parenthèses ce qui ne permet pas aux commissaires de prendre connaissance de la totalité des conversations qui seraient échangées pendant cette période.

Ce qui intéresse particulièrement la Commission a trait aux conversations se rapportant à l'intervention policière de Rock Forest, c'est-à-dire pour la période allant de 06h00 à 07h02.

"Nous demandons au Laboratoire de police scientifique d'examiner cette partie de la bobine maîtresse sur laquelle sont enregistrées des conversations relatives à l'incident Le Châtilon pour la période de 06h00 à 07h02, le 23 décembre 1983."

Par cet examen, la Commission veut savoir s'il est possible de faire disparaître les interférences de cette bobine maîtresse et dans l'affirmative, de produire devant les commissaires une cassette permettant de prendre connaissance du contenu intégral des conversations

enregistrées.

Si cela n'était pas possible, alors la Commission ordonne qu'une cassette reproduisant les mêmes conversations et cela pour la même période, soit produite devant elle et elle demande au directeur Léon Paquin, de la Police municipale de Sherbrooke, de faire le nécessaire.

### Expertises de balistique

La Commission a en outre ordonné que le Laboratoire de police scientifique procède à diverses expertises dont une expertise de balistique, un indication des trajectoires des projectiles tirés à travers la porte, particulièrement celui ou

ceux de calibre .45, compte tenu des photographies et plans déjà produits, de la position et de la hauteur des lits et de l'endroit où un projectile de calibre .45 a été trouvé.

Les commissaires désirent également connaître l'angle ou le degré d'ouverture de la porte lorsqu'elle appuie contre la chaîne de sécurité. Elle veut également des indications sur le calibre des projectiles tirés à travers la porte de l'unité 5.

### A propos des promotions

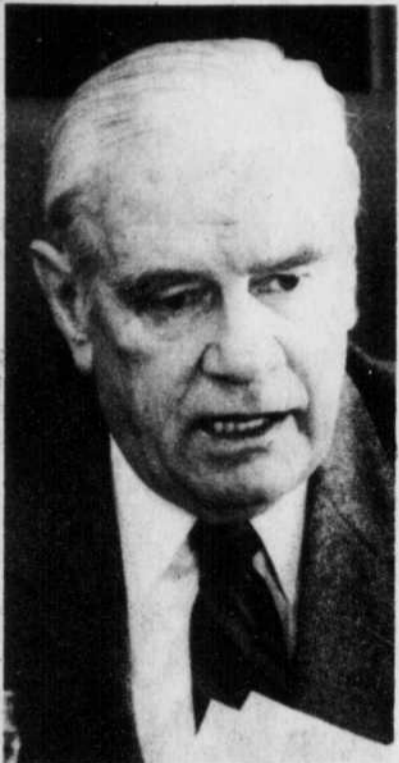
Enfin, le juge Gosselin a donné des informations à Me Patrick Thé-

roux, procureur de l'état major de la Police municipale de Sherbrooke et de la Ville de Sherbrooke, au sujet de l'utilisation qu'entendait faire la Commission de police du Québec, des dossiers personnels des policiers Michel Salvail, André Castonguay et Roger Dion, des mémos et correspondance échangés entre la direction du corps de police et de l'administration municipale, ainsi que des résolutions du conseil de ville, relatives aux promotions récemment accordées à MM. Salvail et Castonguay et enfin de la convention collective intervenue entre la Ville de Sherbrooke et le Syndicat des policiers de Sherbrooke, actuellement en vigueur.

s'en tenir à ce sujet afin de décider s'il devait soumettre une preuve au sujet des deux promotions.

La Commission a expliqué qu'elle devait avoir une connaissance judiciaire des faits relatifs au changement de statut des deux policiers concernés.

"Nous aurons évidemment à examiner les dispositions de la convention collective en vigueur au moment de l'attribution de ces promotions afin de vérifier si elle résulte de l'effet de certaines dispositions automatiques impératives de la convention. Dans la négative, nous aurons sûrement des remarques à faire dans notre rapport à ce sujet."



Le juge Roger Gosselin

### La Commission de police... en bref

La Commission de police du Québec a ajourné ses travaux au 10 septembre, à 09h30, au Centre judiciaire de la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke. Elle en sera à sa 16e journée. Hier, à l'issue des audiences, on a entrevu pour la première fois la fin des travaux car le juge Roger Gosselin a demandé à voir les procureurs pour planifier une autre semaine d'audiences, après celle du 10 septembre, au cas où ce serait nécessaire. La Commission a entendu 54 témoins.

— O —  
Au début des travaux, le procureur de la Commission, Me Bruno Leclerc, avait exigé la présence pour la durée de l'enquête des directeurs Léon Paquin et Richard Parenteau, de Sherbrooke et Rock Forest, des trois détectives Dion, Castonguay et Salvail, du lieutenant Camille Vachon, du sergent Yvon Charpentier et du policier Mario Laliberté. Sauf en ce qui concerne les trois détectives qui doivent rester à la disposition de la Commission, tous les autres ont été libérés de cette obligation.

— O —  
Les commissaires ont entendu hier deux clients du motel Le Châtilon au moment de l'opération. On ne peut divulguer leurs noms à cause d'une ordonnance. Le premier qui était sorti déjeuner avant l'o-

opération et qui était revenu juste après, n'a rien vu, n'a rien entendu mais quand il a constaté le brouhaha, il a pris sa douche et déguerpé au plus vite. Le second qui se trouvait dans son unité a seulement entendu le bruit de la mitrailleuse qu'il avait confondu avec un marteau pneumatique.

— O —  
Une infirmière-coordonnatrice de St-Vincent-de-Paul est venue expliquer les démarches qu'elle avait faites pour s'assurer que l'on pouvait laisser M. Jean-Paul Beaumont partir, le matin du 24 décembre 1983. La police n'avait donc pas averti ni les autorités de l'hôpital ni le principal intéressé, soit M. Beaumont lui-même, qu'il pouvait s'en aller.

— O —  
L'inspecteur Constant Robidas, de Rock Forest, a déposé brièvement hier au sujet de l'enquête concernant l'opération au motel. Il avait fait une brève visite à l'unité 5, pris en main le paquet de déclarations des policiers municipaux de Sherbrooke qui avaient participé à l'opération, recueilli quelques exhibits, rencontré M. Beaumont à l'hôpital, puis fait un rapport verbal de l'enquête à son directeur. On sait que l'enquête devait par la suite être confiée à la Sûreté du Québec.

## Traumatisme responsable d'erreurs dans des rapports?

**SHERBROOKE (psj)** — Le traumatisme provoqué par la participation directe au raid-surprise de Rock Forest serait-il responsable des erreurs ou des omissions faites dans les premiers rapports de l'événement présentés aux autorités par les trois policiers qui servaient d'équipe de soutien aux détectives?

Le procureur Michel Proulx, qui représente les détectives impliqués dans l'opération policière du 23 décembre 1983 de même que les membres de l'Association des policiers de Sherbrooke, a soulevé ce problème hier et a fortement suggéré aux juges Roger Gosselin et Raymond Boily de même qu'au commissaire Jacques G. Dufort, de la Commission de police du Québec, de prendre connaissance de certaines études et analyses sur le stress qu'engendre la participation à une opération du genre de celle de Rock Forest.

"Un témoin qui est appelé à décrire un événement dans les premières heures qui ont suivi un événement qui l'a traumatisé ne remet pas forcément une version fidèle parce que l'incident vient de se produire. Au contraire! Des études le prouvent", dit Me Proulx.

Il ne fait aucun doute que les Mario Belair, Richard Fontaine et Jean-Guy Dussault qui avaient endossé la veste de la balle et avaient tenu dans leurs mains un fusil .12 lors du raid-surprise dans le but de servir de soutien aux détectives Michel Salvail, Roger Dion et André Castonguay, n'avaient pas la tête, le cœur et la raison à faire le rapport que l'on exigeait d'eux le même matin, alors qu'ils venaient de se mettre au lit après neuf heures de travail qui s'étaient terminées sur une note sanglante.

### Incapable de placer les images

Pour un, le policier Jean-Guy Dussault a bien décrit comment il se sentait: "J'avais les images dans ma tête quand on m'a demandé de faire le rapport mais je n'étais pas capable de les placer en ordre. Il m'a fallu deux ou trois jours pour tout mettre en place. J'ai téléphoné au quartier général pour que l'on me donne la permission de remettre la rédaction à plus tard, mais on m'a dit: écris, ça presse!"

Afin de comprendre l'état mental de M. Dussault, il faut expliquer qu'il a pour ainsi dire assisté à l'a-

gonie de Serge Beaudoin, l'a soulevé, lui a mis un oreiller sous la tête, l'a enveloppé d'une couverture parce que l'homme gravement blessé avait froid. Il s'est occupé du blessé jusqu'à son départ avec les ambulanciers.

Par la suite, M. Dussault s'est esquivé dehors pour prendre de l'air car il en avait besoin. Arrivé à la maison, il a bu un verre de lait, mangé un biscuit, avalé un somnifère pour finalement se mettre au lit d'où on le sort pour écrire un rapport.

Faut-il se surprendre s'il a omis dans le rapport original d'écrire que le détective Castonguay avait donné un coup de pied dans la porte pour l'ouvrir.

Il a corrigé cette lacune dans la déposition faite à la Sûreté du Québec, 7 jours plus tard, soit le 30 décembre 1983. Par la suite, il s'en est toujours tenu à cette version devant le coroner, puis lors du procès et enfin, devant les membres de la Commission de police du Québec, hier.

### En larmes et perdu

Le compagnon du policier Dussault, celui qui se trouvait juste derrière lui, Richard Fontaine, a également eu du mal à digérer cette opération.

Arrivé chez lui, il était en larmes. Sa femme le questionnait et il ne répondait pas. Il tournait en rond. Puis il a pris un somnifère et il s'est couché. On l'a réveillé pour faire un rapport, le même matin.

Dans ce premier rapport du 23 décembre 1983, il ne se souvient pas qui a ouvert la porte de l'unité 5, ni de quelle façon. Dans la déclaration, à la SQ, sept jours du plus tard, il dit croire que Dion a donné le coup de pied.

Enfin, hier, dans son témoignage devant les commissaires, il a déclaré qu'un détective avait donné le coup de pied mais qu'il ignore qui. Et c'est ça la vérité, a-t-il dit.

Faut-il se surprendre que le troi-



Richard Fontaine



Jean-Guy Dussault

sième policier, Mario Belair, celui qui est au fond du couloir et qui assiste à la mêlée devant la porte écrite dans son premier rapport, on a gardé et on garde avec raison en mémoire le sort que deux innocents ont connu, l'un tué et l'autre blessé, mais Me Proulx a ouvert une avenue, hier, en laissant entendre que des policiers avaient également été victimes de cette fumeuse opération.

Puis dans une seconde version, il corrige en affirmant voir Dion foncer vers la porte et non l'enfoncer. D'où il était placé et parce que les

plus grands et gros étaient devant lui, l'image qu'il retenait était celle de Dion fonçant vers la porte.

Dans cette affaire Rock Forest, on a gardé et on garde avec raison en mémoire le sort que deux innocents ont connu, l'un tué et l'autre blessé, mais Me Proulx a ouvert une avenue, hier, en laissant entendre que des policiers avaient également été victimes de cette fumeuse opération.

*carnet*

**King wellington**  
REDIGÉ EN COLLABORATION

L'expérience s'acquiert au fil des années, dit le dictionnaire **Violet Houle** l'a apprise en apprenant que, même du côté américain, plus précisément à York Beach, les précipitations avaient leur utilité...

— O —  
Gérard Manseau du Service des incendies attend les donneurs de sang en grand nombre, aujourd'hui, à la caserne située sur la rue Marquette, pour la clinique organisée conjointement par la Croix-Rouge et les pompiers sherbrookoises. Le président d'honneur de cette collecte de sang, Jacques Denault, compte bien atteindre l'objectif de 400 donneurs.

— O —  
Gaston Pépin va vérifier son pneu de secours à l'avenir, lui qui, lors d'un récent voyage, a dû marcher pas moins de quatre milles avant de trouver un bon samaritain qui lui a fourni l'aide nécessaire...

— O —  
Il ne faudrait pas se surprendre, la prochaine fois que Donald Aubé se présentera au monticule pour lancer une partie importante de balle, s'il porte le masque-protecteur du receveur. Il arrive que les foudroyantes balles qu'il lance reviennent aussi vite et à des endroits imprévus.

— O —  
L'abbé André Castonguay travaille actuellement à un projet d'informatisation des paroisses de tout le Québec. Il rêve de programmes d'ordinateurs.

— O —  
L'ex-Sherbrookoise Pierre Guillemette est devenue constructeur d'automobiles de luxe.

Certains voyageurs estiment en le voyant que Guy Giard mangierait plus de hot-dogs qu'il n'en vendrait.

— O —  
Après huit ans de travail au sein du comité CHARMES, le biologiste Robert Saucier qui agissait à titre de directeur scientifique au sein de cet organisme et enseignait à l'Université de Sherbrooke, prend une retraite anticipée. Le Dr Saucier quitte même la ville puisqu'il habite maintenant la région de Trois-Rivières...

— O —  
Il ne faudra pas froncer les sourcils en arrivant chez Bertrand St-Cyr de peur de le froisser... si la maison a une drôle d'apparence ou une curieuse odeur, c'est que le directeur du service de l'équipement de la CSCS y est allé de force créosote pour la protéger contre les intempéries.

## Louis Kendall écope d'une peine de 22 mois

**SHERBROOKE (psj)** — Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a condamné Louis Kendall à un total de 22 mois de prison, hier, au vieux palais de justice.

Kendall, âgé de 28 ans, de Sherbrooke avait plaidé coupable à 18 chefs d'accusation pour des vols, de la fraude, des bris de probation de même qu'un vol et des voies de fait à l'endroit d'un chauffeur de voiture-taxi.

Le procureur Claudé Mélançon avait demandé à la Cour une peine de 18 mois à deux ans moins un jour de prison pour l'accusé qui accumule les délits depuis une dizaine

d'années.

Le défenseur Jean Leblanc a rappelé que son client n'était âgé que de 28 ans et qu'il se débattait avec un sérieux problème de boisson. Il a suggéré pour son client une thérapie encadrée.

Le juge Dubé a dit à l'accusé que compte tenu de son âge, il devait sérieusement envisager la possibilité de se prendre en mains car il se retrouverait un jour ou l'autre au pénitencier.

C'est ainsi que Kendall s'est retrouvé avec le billet de la dernière chance pour un établissement de détention à caractère provincial... Si la thérapie ne suffit pas, ce sera la grosse prison fédérale.

## Jacques Cyr reste en prison

**SHERBROOKE (psj)** — Jacques Cyr, âgé de 30 ans, s'est vu refuser toute nouvelle remise en liberté, hier, lors de son enquête préliminaire.

Cyr doit répondre à une accusation d'agression sexuelle grave commise à l'endroit d'une ancienne compagne, dans la nuit du 10 au 11 août, à Sherbrooke.

La victime, encore émue à cause de l'incident, a témoigné lors de l'enquête. Elle s'est même effondrée en pleurs au cours de son témoignage.

Le juge Dubé a reporté la cita-

tion à procès de Cyr au 3 septembre.

L'enquêteur au dossier, le détective Jean Perreault, a entrepris des démarches auprès du service de libérations conditionnelles afin de s'assurer que la libération de Cyr sera révoquée.

L'accusé avait été condamné à quatre ans de pénitencier, mais il n'en avait purgé que deux ans lors de sa libération.

Même si le système veut que la libération soit automatiquement révoquée lors de la commission d'un autre acte criminel, il semble que l'on veuille s'assurer que ce soit le cas.

## Cycliste blessé à un bras

**LENNOXVILLE (psj)** — Un cycliste a subi des blessures à un bras dans une collision avec une voiture, hier, vers 14h15 en face du 333 nord de la rue Queen, à Lennoxville.

Il s'agit de Philippe Tessier, âgé de 22 ans, domicilié à Lennoxville.

Il a été transporté par ambulance au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Le policier Alain Préfontaine, de Métro Police Ascot-Lennoxville, a été dépêché sur les lieux pour faire le constat.

d'une ligne à la page

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES

**Bingo**  
2-500 la tribune

**\$1000 A GAGNER**  
2 MARATHONS DE \$500

**2e MARATHON — CARTE ORANGE**  
**GAGNANTS DU 500 \$**

Mme Françoise Lancôt, 272, rue Loranger, Sherbrooke  
Mlle Marie-Ange Cyr, 80, rue Argyle, C.P. 224, Scotstown

CEs PERSONNES ONT GAGNE AVEC LE NO B-3  
PUBLIE MARDI LE 20 AOUT 1985

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

**la tribune**  
Courier de deuxième classe  
Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ  
Président et Editeur  
JEAN VIGNEAULT  
Rédacteur en chef  
FRANCOIS VAILLANCOURT  
Directeur du service de la publicité  
GASTON GAGNÉ  
Directeur du service du tirage

Téléphones: Polices annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201  
Rédaction: 569-9184 — Abonnements: 566-6353

**L'ENVELOPPE D'ARGENT**

RADIO  
**CHLT 963**

9.30:	..... \$
10.30:	..... \$
11.30:	..... \$
15.30:	..... \$

**PRENEZ EN NOTE TOUS LES MONTANTS DU LUNDI AU VENDREDI!**

**Pour vos travaux en...**

**Isolation Cloisons amovibles et murs secs Tuiles acoustiques**

Nous utilisons l'isolant «Red Top»

**Clément Fortier & Associés Inc.**

65, rue Panneton  
Sherbrooke, Qué.  
J1K 2B3  
(819) 563-8333

**La Quotidienne** 195-0263



Les panneaux de signalisation indiquant la sortie du Triplet sur le boulevard Université ainsi que la présence d'autobus scolaires étaient installés hier. Cette mesure vise à améliorer la sécurité à la sortie de la polyvalente.

# Transport scolaire: tout est fin prêt

par Michel Rondeau  
**SHERBROOKE** — Toutes les mesures ont été prises pour que le transport scolaire fonctionne bien dès la première journée de classe, le mercredi 28 août.

C'est ce qu'ont annoncé simultanément hier la Commission scolaire catholique de Sherbrooke et la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

Les parents doivent prendre note que le laissez-passer donnant accès au transport scolaire sera exigé dès le matin de la première journée de classe. Aucun élève ne sera admis dans un autobus scolaire sans son laissez-passer. En conséquence, les élèves qui ont droit au transport scolaire et qui n'ont pas reçu leur laissez-passer doivent entrer en communication avec leur école dès lundi prochain pour s'en procurer un.

Les écoles sont supposées avoir des laissez-passer pour tous les élèves qui sont inscrits chez elles. Certaines ont déjà fait parvenir le laissez-passer aux enfants par la poste, les autres ont invité les élèves à se rendre le chercher. Donc, les élèves qui n'auraient pas encore leur laissez-passer devront en prévenir leur école le plus tôt possible.

Les parents devront prendre note que tout problème relatif au transport doit être communiqué à l'école, qui dispose non seulement des laissez-passer, mais aussi des informations touchant le droit ou non au transport pour chaque élève et toutes les données relatives aux circuits des autobus qui transportent

ses élèves. Compte tenu de ce fait, nul appel de la part des usagers ne sera reçu à la Division du transport de la Régionale de l'Estrie. Si une école reçoit des appels de parents éprouvant des ennuis dont elle n'a pas la solution, c'est l'école qui traitera du problème avec la Division du transport: cette dernière a mis en place deux lignes téléphoniques spéciales où les écoles de Sherbrooke et celles de l'extérieur peuvent signaler rapidement leurs ennuis, de sorte que la Division du transport s'affaira immédiatement à les solutionner.

En théorie, tout devrait bien aller et les seuls élèves susceptibles d'éprouver des ennuis sont ceux qui ont oublié de signaler leur déménagement à l'école de leur quartier, car l'école qui les accueillera n'aura pas préparé de passe à leur nom et ils n'auront pas droit au transport scolaire tant que l'école ne leur en aura pas remis une. Ceux qui se sont inscrits tardivement risquent aussi d'avoir leur laissez-passer en retard. Les deux commissions scolaires de Sherbrooke rappellent qu'elles ont dépensé 1,300 \$ en publicité au début de juillet pour signaler aux parents l'importance d'inscrire tôt leur enfant à l'école de leur quartier, en particulier quand ils déménageaient.

Il ne sera pas possible de laisser monter des élèves à bord des autobus s'ils n'ont pas leur passe puisque l'organisation des circuits est faite en fonction du nombre d'élèves transportés. Laisser monter des élèves qui n'étaient pas prévus pourrait entraîner des problèmes de surcharge et ainsi pénaliser d'autres élèves qui, eux, ont leur

laissez-passer et dont la place est prévue à bord du véhicule scolaire. Advenant des écarts de clientèle importants dus à des inscriptions tardives de la part des élèves, il se pourrait que l'organisation de certains circuits soit à refaire: cette réorganisation pourra prendre quel-

que temps et ce seront les retardataires qui en seront pénalisés et non pas les élèves qui sont inscrits en bonne et due forme.

La CSRE estime à plusieurs dizaines le nombre de familles qui n'ont pas encore avisé leur école de leur déménagement.



Les trois illustrations qui permettront aux enfants de maternelle et de première année de reconnaître l'autobus dans lequel il leur faut transférer: le voilier pour l'école Sacré-Coeur, le cheval de bois pour Notre-Dame-du-Rosaire et la locomotive pour Marymount.

## Des surveillants dans chaque débarcadère

**SHERBROOKE (MR)** — Cette année, des mesures de sécurité supplémentaires seront prises lorsque des élèves auront à effectuer un transfert dans un débarcadère d'une polyvalente.

C'est ce qu'a annoncé hier la CSCS, en révélant que des surveillants vêtus comme des brigadiers scolaires seront dans chaque débarcadère afin d'assurer une circulation sécuritaire. Ces surveillants seront même munis de walkie-talkies pour communiquer directement avec les responsables du transport en cas de besoin.

### Maternelles

De plus, les écoliers de maternelle et de première année pourront plus facilement identifier l'autobus dans lequel ils doivent transférer puisque l'autobus sera identifié par un objet, qui figurera aussi sur le laissez-passer de l'écolier.

Les élèves du primaire qui font des transferts dans l'un des débarcadères des quatre polyvalentes de Sherbrooke sont particulièrement ceux de l'école Marymount, ceux de l'école Notre-Dame-du-Rosaire et ceux de l'école Sacré-Coeur. Les élèves de l'école Marymount trouveront une locomotive sur leur laissez-passer ainsi que dans le pare-brise de l'autobus dans lequel ils transféreront; pour les élèves de Notre-Dame-du-Rosaire, ce sera un cheval de bois; pour ceux de Sacré-Coeur, ce sera un voilier.

Il y aura en tout quelque 20,000 élèves du primaire et du secondaire qui reprendront le chemin de l'école sur le territoire de Sherbrooke mercredi prochain.

Conséquemment, les autorités scolaires émanent à la population, et particulièrement aux automobilistes, de voir à ce que les règles de sécurité soient observées de manière à ne pas mettre en danger les enfants.

## Le projet du théâtre Granada "Après cinq minutes, le gars était satisfait"

— le maire Pelletier

par Lise Ouellette

**SHERBROOKE** — "Si un industriel était venu me voir pour construire une usine polluante au coin King-Grandes-Fourches, je lui aurais dit de la même façon que je ne pouvais pas accepter et je lui aurais offert de regarder si son projet était réalisable ailleurs dans la ville. En ce qui concerne le représentant du groupe intéressé au théâtre Granada, j'ai essayé de le convaincre d'attendre deux mois avant d'aller de l'avant."

Le maire Jean Paul Pelletier a ainsi répondu à la journaliste qui lui demandait s'il aurait agi de la même façon et manifesté aussi peu d'intérêt pour les détails d'un projet d'investissement de 400,000 \$, si le projet avait été piloté par un industriel. Quant au temps consacré au représentant du groupe d'investisseurs désireux de transformer le Granada en bar-cabaret-discothèque, M. Pelletier a expliqué qu'après cinq minutes, le gars était satisfait.

"Il m'a demandé une seule chose: est-ce que mon groupe

peut dépenser 10,000 \$ additionnels pour des études supplémentaires? J'aurais été malhonnête de lui dire d'aller de l'avant puisque d'autres gens travaillent à définir la vocation à donner à cet édifice, le Fonds du patrimoine estrien notamment. Il n'a pas insisté pour me montrer ses plans", de poursuivre le maire Pelletier.

Et même, d'ajouter le maire, "il m'a remercié de lui avoir donné l'heure juste sur le dossier. Il m'a semblé très heureux à la fin de la rencontre."

## Laflamme et Pelletier pas assez réceptifs

— le conseiller Côté

**SHERBROOKE (LO)** — Le conseiller Laflamme et le maire Pelletier devraient se montrer plus réceptifs, plus avenants, plus intéressés, envers les promoteurs qui veulent investir à Sherbrooke, même si ceux-ci ne leur sont pas connus", a commenté hier le conseiller André Côté, au sujet de l'affaire du Granada.

Au cours d'une entrevue qu'il avait sollicitée, le conseiller du quartier Nord a poursuivi: "Quand les promoteurs sont connus du maire et de mon collègue Laflamme, le dossier avance rapidement et la Ville facilite les choses, même par des investissements."

Et M. Côté cite à l'appui de ses allégations, le règlement d'emprunt de 1,6 million \$ adopté le 10 juin dernier pour l'achat de terrains, pour l'amélioration du réseau routier, le réaménagement de l'intersection et l'aménagement d'espaces de stationnement, tout cela à l'angle des rues King et Grandes-Fourches Sud, au profit du projet de marché public.

Le conseiller du district 8 estime que ce n'est pas à son collègue du centre-ville de déterminer quel genre de commerces doivent s'installer dans cette zone. "C'est dangereux de commencer à s'ingérer là-dedans car qui va déterminer combien et quelles sortes de commerces auront le droit de vivre?" "D'ailleurs, ajoute-t-il, ce qui est important, c'est que le centre-ville se développe et que son développement se fasse en complémentarité avec les services que l'on retrouve dans la ville, en harmonie avec le tissu urbain du centre-ville et en respectant le zonage et les règlements de la Ville."

"Et au sujet du zonage, c'est le conseil au complet qui décide, pas le conseiller Laflamme unilatéralement, et en bout de ligne c'est la population du secteur."

proteste le conseiller du quartier Nord.

M. Côté invite les promoteurs du projet de bar-cabaret-discothèque au Granada à aller de l'avant parce que le règlement de zonage actuellement en vigueur autorise un tel projet. "Je les invite à ne pas s'embarasser des déclarations intempestives et folichonnes du conseiller Laflamme. Ils perdraient temps et argent."

Le conseiller Côté rappelle que le théâtre Granada est une propriété privée qui n'a pas en core été classée "bien culturelle" même si son architecture est unique au Québec et que son collègue du centre-ville ferait bien de se rappeler que l'édifice ne lui appartient pas avant d'en déterminer la vocation.

"Si les promoteurs sont sérieux et disposent des capitaux nécessaires, comme le dit le propriétaire du Granada, M. Paquette, s'ils sont prêts à respecter l'architecture de la bâtisse, ils n'ont pas d'autorisation à demander à la Ville," de dire M. Côté.

Mais n'est-ce pas risqué pour eux d'investir des sommes supplémentaires alors que pèse la menace d'une limitation du secteur récréationnel, comme l'a laissé entendre Jean-Yves Laflamme? "Ca reste à démontrer que le centre-ville ne peut plus accepter d'équipements culturels et ce n'est pas du tout assuré qu'un règlement pour les contrôler passerait au conseil," de rétorquer M. Côté.

Celui-ci voit d'ailleurs d'un oeil favorable le projet au Granada. "Cet édifice connaîtrait une vocation intéressante, ce qui permettrait au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke de continuer à présenter des spectacles sans avoir constamment sur la tête l'épée de Damoclès d'un Granada qui aurait le même genre d'activités."



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

## Circulation au ralenti

Aux heures de pointe, il n'était pas facile de circuler sur la rue Belvédère, à la hauteur de la rue Minto. A cet endroit, l'entreprise A & R Construction a effectué des travaux pour le compte de Bell Canada. Malheur à ceux qui ont conclu trop vite et lustigé les services de la Ville...

## Colloque sur l'information juridique

**SHERBROOKE (PYM)** — Un premier colloque sur l'information juridique au Québec se déroule présentement à Sherbrooke et se poursuivra jusqu'à demain.

Les organisateurs de ce colloque, conscients du fait que les efforts consentis pour démystifier aux yeux des Québécois les textes législatifs sont l'oeuvre d'initiatives isolées, veulent donner l'occasion aux diffuseurs d'information juridique de se rencontrer pour que la mise en commun d'expérience, d'idées et de projets donne des résultats con-

crets et durables dans le domaine. Ce soir aura lieu un souper-causerie. La conférencière invitée sera Mme Vera Charrow, de l'American Institute for Research de Washington. La conférence traitera de l'usage du langage courant dans le droit. Samedi, une assemblée plénière tentera de faire le point sur la situation actuelle dans le domaine au Québec.

Les personnes désireuses de s'inscrire au colloque peuvent encore le faire en se présentant en matinée à l'hôtel Le Baron.

## Baignade jusqu'au 2 septembre

**SHERBROOKE** — Les amateurs de baignade seraient avisés de prendre note que les piscines Claire-Fontaine, Dufresne, Morin et St-Alphonse seront ouvertes jusqu'au 2 septembre inclusivement, et cela tous les jours, de 13 heures à 20 heures.

Les autres piscines et les deux plages seront cependant fermées à compter du lundi 26 août.

Les amateurs auront tout loisir de reprendre leurs activités nautiques à la piscine Montcalm, à compter du 3 septembre.

## Candidat à l'investiture libérale dans Sherbrooke

# André J. Hamel "obsédé" par la question de l'emploi

**SHERBROOKE (LO)** — "Avec mon expérience de travail, mes études en droit, en administration et en service social ainsi que mon engagement social, je me sens prêt à relever le défi et à servir la population. Pour assumer cette tâche, il faut avoir vécu des choses et étudié plusieurs dossiers. C'est mon cas et je me sens prêt à aborder la vie politique."

Ces propos, André J. Hamel les a tenus hier, en fin d'après-midi, alors qu'entouré d'une cinquantaine de partisans, il a annoncé officiellement sa candidature à l'investiture libérale du comté de Sherbrooke.

Président de comté de l'Association du Parti libéral du Québec, M. Hamel a démissionné de son poste lundi dernier afin de se placer sur les rangs. Il poursuit cependant son travail de directeur général à la Fondation des anciens de l'Université de Sherbrooke.

A l'issue de sa brève déclaration officielle, M. Hamel a confié, en entrevue, être particulièrement préoccupé par la question de l'emploi. "C'est une véritable obsession chez moi et au sein du Parti libéral. De 1976 à 1984, le nombre de chômeurs a augmenté de 300 pour cent et celui des assistés sociaux de 30 pour cent. Il faut se dépêcher de corriger cette situation", de livrer le candidat.

Celui-ci déclare se soucier également au plus haut point des jeunes et de leur participation à la société ainsi que de l'insécurité économique des femmes.

"Mon passage aux affaires sociales m'a sensibilisé à une foule de problèmes, par exemple les coupures budgétaires discutables dans les hôpitaux et les services sociaux et le non-respect



André J. Hamel reçoit l'appui de partisans lors de la cérémonie ayant marqué l'annonce officielle de sa candidature à l'in-

vestiture du Parti libéral du Québec, dans le comté de Sherbrooke.

de ses engagements, j'ajouterais même des personnes, par le Parti québécois."

M. Hamel a poursuivi: "Personnellement, j'ai le goût de faire évoluer des choses et de le faire par consensus. Le Parti québécois a raté une belle occasion à cet égard dans la région. Je veux

parler du Sommet socio-économique qui a donné lieu à un consensus vraiment unique. Nous sommes rendus à la fin du mois d'août et quel est le bilan des réalisations consenties par le gouvernement? On étudie encore les dossiers!" a lancé M. Hamel.

Menacé par une poursuite de 2,5 millions \$ par le promoteur Evelino Bergamin

# Le conseil d'Ascot fait volte-face

par Michel Morin

**ASCOT** — Contre toute attente, le conseil de ville de la municipalité d'Ascot est revenu, hier, sur sa décision prise antérieurement et a accordé au promoteur Evelino Bergamin le droit de construire trois édifices à logements sur les rues Gauthier et De l'Habitat.

Menacés d'une poursuite en dommages et intérêts de près de 2,5 millions \$ par le promoteur Bergamin si un changement de zonage était adopté — pour empêcher la construction de ces édifices — les édiles municipaux, en prenant d'autres éléments en considération, ont fait cette volte-face devant quelques dizaines de contribuables pour le moins abasourdis par cette décision.

Tout en refusant d'avouer qu'il

s'agissait là d'un très net changement de cap, le maire Robert Pouliot a indiqué, à l'issue de cette réunion, que la menace de poursuite qui pendait au-dessus de la tête des élus était certes une "épée de Damoclès".

"C'était effectivement une épée de Damoclès, mais nous devions aussi considérer d'autres facteurs. On ne pouvait pas prendre le risque de perdre cette poursuite et d'en faire payer la note à l'ensemble des

contribuables. Oui, c'est une décision de plus de deux millions \$", de dire le maire Pouliot qui estime que dans les circonstances, cette décision s'avère la meilleure.

Il aura tout de même fallu plus de 30 minutes de discussions et de négociations à huis clos entre les membres du conseil, Evelino Bergamin, son procureur, Me Michel Durand, de même que le procureur de la municipalité, Me Roland Veilleux, avant que la décision finale ne soit livrée aux contribuables présents.

## Démission

Le conseiller André Chénard, représentant du quartier 4 où est si-

tué le secteur en question, a même affirmé aux contribuables que lors de ces pourparlers, il avait offert sa démission au maire Pouliot.

Les yeux rouges, le conseiller Chénard a précisé que ses collègues n'avaient pas accepté un tel geste.

"Vu les instances politiques, je ne m'oppose pas à la construction de ces édifices. Administrativement parlant, je n'en sors pas grand. Mais je vais voir mes citoyens dans un avenir très proche pour leur demander conseil", a précisé le conseiller en livrant sa décision.

C'est le maire Pouliot lui-même qui s'est fait le promoteur de cette résolution puisque aucun des six conseillers n'a osé la proposer.

En expliquant l'ensemble de la situation, le maire a précisé que l'éventuel référendum qui devait être tenu si un changement de zonage était adopté risquait fort d'être battu, puisque une pétition avait été majoritairement signée par des contribuables du secteur.

"Il y a peut-être quatre fois plus de contribuables qui sont favorables à l'érection de ces édifices. Il ne fait pas de doute que nous aurions perdu le référendum, tout en faisant face à cette poursuite", a-t-il indiqué.

Dans les faits, le promoteur Evelino Bergamin s'est engagé à laisser tomber toute poursuite immédiate et à venir, pourvu que les trois permis de construction lui

soient émis. Pour les opposants à ce projet de construction d'édifices à logements, il s'agit là d'une amère défaite. Après avoir obtenu gain de cause une première fois, ces contribuables ont vivement protesté contre la décision des autorités, mais en vain.

Certains d'entre eux n'ont pas manqué de dire au maire Robert Pouliot de pleinement profiter du temps qu'il lui reste à titre de maire de la municipalité d'Ascot.

"Profitez-en M. le maire, parce qu'aux prochaines élections vous aurez peut-être des surprises. Vous auriez dû sauter sur l'occasion de vous présenter au provincial quand est venu le temps", devait finalement protester un contribuable.

## Métro-Police sera pourvue d'un nouveau système de communications

**LENNOXVILLE (MM)** — La Régie intermunicipale Ascot-Lennoxville doit lancer, sous peu, un appel d'offres pour l'établissement d'un nouveau système de communications à Métro-Police.

C'est du moins la décision prise par les membres de cet organisme lors de leur dernière assemblée tenue plus tôt cette semaine.

Dans les faits, cette décision faite suite à un long procédé de discussions entrepris au sein même de la Régie sur cette question. Lors des derniers mois, les membres de l'organisme ont, plus d'une fois, abordé cet aspect.

Selon des informations obtenues auprès du président de la Régie in-

termunicipale, M. Pierre H. Massé, cette demande publique, qui vise à remplacer l'actuel système de communications de Métro-Police, sera lancée dans le but d'économiser une somme appréciable sur la facture que doit actuellement défrayer l'organisme.

"Les soumissions publiques seront vraisemblablement lancées dans les prochains semaines. Nous voulons, par cette mesure, voir si des économies peuvent être réali-

sées en faisant appel à l'entreprise privée", de dire M. Massé.

Avant que ne soit publié cet avis de soumission publique, la Régie intermunicipale doit élaborer un cahier de charges, processus qui devrait être finalisé dans les prochains jours.

Selon le président de l'organisme, les membres de la Régie intermunicipale demanderont des soumissions publiques concernant la simple location, la location avec option d'achat, ou l'achat de ce nouveau système.

"Une fois que nous aurons reçu les soumissions, nous pourrons ana-

lyser quelle est la meilleure des trois options qui s'offrent à nous. Une décision sera alors prise", de confier M. Massé.

Du côté de la Régie, qui transige actuellement avec la compagnie Bell pour le service de téléphonie et de communications, on estime que ce nouveau système sera en opération au début de la prochaine année.

"Et si c'est possible, d'ajouter le président, il se peut que ce système de communications soit en fonction avant cette date."

## Nombre d'accidents en baisse: des félicitations

**LENNOXVILLE (MM)** — Conséquents que le nombre d'accidents de la circulation à survenir sur le territoire desservi par Métro-Police durant les mois de juillet et d'août a considérablement diminué, les membres de la Régie intermunicipale Ascot-Lennoxville ont adopté une motion de félicitations à l'endroit du directeur Richard Tremblay et des membres de ce corps de sécurité publique pour la qualité de leur travail.

Cette résolution, qui avait été précédée par une motion du même

genre adoptée dernièrement par le conseil de ville de Lennoxville, doit être acheminée au directeur de Métro-Police sous peu.

Selon les renseignements obtenus, tous les membres de la Régie intermunicipale ont souscrit d'emblée à cette motion.

Qui plus est, la direction de la Régie intermunicipale enjoint le directeur Richard Tremblay à poursuivre, avec l'aide des policiers qu'il dirige, le travail de prévention mis sur pied dans les municipalités de Lennoxville et d'Ascot.

Travaux pour l'assainissement des eaux à Bromptonville

## Un retard de trois semaines

**BROMPTONVILLE (LS)** — A Bromptonville, les travaux amorcés dans le cadre du programme d'assainissement des eaux accusent un retard de trois semaines.

Jusqu'ici, les travaux s'étaient déroulés comme prévu, mais l'entrepreneur a dû plier l'échine devant les éléments de la nature, ce qui a eu pour effet de ralentir l'exécution des travaux. Le roc et la pluie s'étant mis de la partie, on accuse un retard de trois semaines sur l'échéancier prévu pour le début novembre 1985.

Selon le directeur général de la ville de Bromptonville, M. Michel Dupont, "la plupart des difficultés sont maintenant résorbées et le tout devrait se dérouler normalement. Toutefois les résidents des rues St-Jean Baptiste, Notre-Dame et St-Félix seront encore quelque peu incommodés par la poussière, les bruits, les contournements. C'est maintenant une question de temps" de noter M. Dupont.

Les travaux ont atteint leur apogée. Il s'agit d'un projet de 3,021,000 \$, subventionné à 90 pour cent par le gouvernement du Québec.

On s'affaire présentement à la construction de la plus importante station de pompage du réseau située au coin des rues Notre-Dame et St-Jean-Baptiste. Cette station souterraine aura pour fonction de



(Photo La Tribune par Louise Simard)

Les travaux en sont rendus à la construction de la plus importante station de pompage de la ville pour les acheminer vers l'usine d'épuration. Rendues à cet endroit, les eaux seront épurées pour finalement retourner à la rivière St-François.

En vue de diminuer le nombre d'agressions sexuelles contre des enfants

## Un programme éducatif mis sur pied

**SHERBROOKE (PYM)** — "Le rapport Bragley a mis en évidence le nombre effarant d'enfants abusés sexuellement: une fille sur quatre et un garçon sur huit sont abusés sexuellement avant d'atteindre l'âge de dix-huit ans."

Cette triste réalité contre les agressions à caractère sexuel de Diane Lemieux de Centre d'aide et de lutte

contre les agressions à caractère sexuel de Diane Lemieux de Centre d'aide et de lutte

quence de tels actes, le Centre travaille présentement à mettre sur pied le projet CAP, "Child Assault Prevention Program". Ce programme éducatif, qui a pris racine à Columbus, Ohio, s'adresse aux enfants de l'école élémentaire, à leurs

parents, au personnel de leur école ainsi qu'à tout autre adulte concerné. "Il faut tenter d'établir un dialogue franc entre les enfants et nous. Il faut aussi les rééduquer. Aujourd'hui, on apprend surtout à l'enfant à se mé-

fier des étrangers. Mais il ne faut pas oublier que la majorité des agressions à caractère sexuel sont faites par des gens que l'enfant connaît et aime", indique Mme Lemieux. Trois groupes de deux animateurs rencontreront la formation nécessaire puis rencontreront les jeunes élèves de différentes écoles primaires de la ville.

"Dans un premier temps, les animateurs rencontrent les parents, puis les professeurs et le personnel non-enseignant de l'école. Ensuite, le groupe d'animateur rencontre les enfants. A l'aide de courtes pièces de théâtre, on informe les jeunes des différents dangers qui les entourent. On leur apprend aussi certains petits trucs d'auto-défense."

## La femme agressée peut faire appel aux services d'une femme médecin



Donna Cherniak

**SHERBROOKE (PYM)** — Depuis le début de l'année, un groupe de neuf femmes médecins a décidé d'offrir une alternative à la femme qui a subi une agression à caractère sexuel. Maintenant, au lieu de se rendre immédiatement à l'hôpital pour y subir une batterie de tests, la femme agressée et même l'enfant pourront faire appel aux services d'une femme médecin.

Ce programme répond aux besoins et desirs de nombreuses femmes agressées d'être accueillies puis examinées par une femme médecin dans un milieu plus intime qu'un hôpital.

"La victime doit simplement communiquer avec le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke. L'objectif du programme est d'offrir aux femmes et enfants agressés sexuellement un accueil chaleureux et compétent ainsi qu'un suivi adéquat. Nous pouvons aussi procéder à un examen privé et intime dans nos locaux", explique Mme Donna Cherniak, une des médecins participantes à ce programme.

elles ne sont donc pas disponibles le jour. Cependant, suite à une entente entre le Centre d'aide et la Clinique de planification des naissances, il est toujours possible d'accompagner une victime. Le soir et la fin de semaine, le Centre de santé des femmes prête son local d'examen au Centre d'aide.

"Nous avons déjà établi une collaboration étroite avec le service d'urgence de l'Hôtel-Dieu. A l'arrivée d'une victime d'agression, nous recevons un appel. Dès lors une femme médecin se rend auprès de la victime. De plus, le service de police de Sherbrooke nous contacte aussi lorsqu'il ont affaire avec une victime d'agression à caractère sexuel" indique Mme Cherniak.



Diane Lemieux

**ÉVITEZ LES TRACAS LOUEZ**


**TELEVISEURS VIDEO**

910 KING O. SHERBROOKE **569-9963** Spécial à long terme

**VIDEOTECH**

---

**HALLUS VALGUS**



Atelle pour aider à étirer l'orteil recourbé et soulager la pression du soulèvement sur l'os.

**Service orthopédique Sherbrooke**  
**Fernand Groleau**  
600, rue King est, Sherbrooke — coin 7e Avenue **566-5551**

Corporation de développement économique du Val St-François

# Mario Beaudoin nommé commissaire industriel

Par Claude Corriveau

**WINDSOR — C'est hier à midi, à l'occasion d'une conférence de presse au Motel Industriel de Windsor, que le président de la Corporation de développement économique du Val St-François, M. Claude Belley, a fait l'annonce officielle de l'embauche de M. Mario Beaudoin au poste de commissaire industriel.**

Dans son allocution de présentation, M. Belley a souligné que l'année 1985 en avait été une de transition et de changement pour la CDE du Val St-François. "Après plus de deux ans de travail ardu pour mettre sur pied la Corporation, quelques fondateurs tenaces se sont retirés avec la satisfaction du devoir accompli. Ils avaient réussi à mettre sur pied un organisme dévoué exclusivement au développement économique de notre région", a-t-il dit.

"Le commissaire industriel est d'une importance capitale pour le

développement du Val St-François et Mario Beaudoin sera, pour nous, un actif d'autant plus important d'ajouter le président.

De son côté, le principal intéressé, qui entrera en fonction à compter du premier septembre, se disait très heureux de sa nomination et que "le plus gros défi à relever est de poursuivre le travail déjà amorcé par mes prédécesseurs" de dire le nouveau commissaire industriel âgé de 26 ans.

"J'étais déjà très impliqué dans

l'administration et la gestion de petites et moyennes entreprises et je vais m'efforcer de continuer à travailler étroitement avec les entreprises de la région. Le poste de commissaire industriel représente un travail beaucoup plus "large" que celui que j'occupais jusqu'à récemment mais ce défi cadre très bien dans mon plan de carrière".

Mario Beaudoin, originaire d'Asbestos, est diplômé de l'Université de Sherbrooke en administration, option finance. Il possède également une maîtrise de l'Université du Québec à Trois-Rivières en économie et gestion des systèmes de petites et moyennes dimensions.

Cet homme d'affaire de Victoriaville occupait, depuis avril dernier, le poste de Directeur régional du Groupe SODEQ, section Estrie,

dans la région des Bois-Francs. Il a aussi occupé les postes d'analyste financier et de responsable de l'investissement chez SODEQ Beauce-Apalaches pour la région des Bois-Francs. Enfin, il a été chef de l'administration de la Banque Royale du Canada à Victoriaville en 1981. M. Beaudoin a siégé sur plusieurs conseils d'administration dans la région.

Le nouveau commissaire industriel a aussi indiqué qu'il orienterait ses efforts sur les PME plus particulièrement. Tout en précisant que l'arrivée d'industries importantes serait bénéfique pour la région, Mario Beaudoin soulignait qu'il préférerait consacrer plus d'énergie à intégrer des PME qui seraient dépendantes des gros industriels tels que Domtar ou Kruger.

"Il est très intéressant de voir

que les gens dans la région du Val St-François s'impliquent beaucoup. La population est très motivée, ça ne peut que me motiver aussi" a-t-il conclu.

M. Pierre Beaupré avait occupé le poste de commissaire industriel

depuis la création de la CDE du Val St-François, en 1983, jusqu'à mai dernier. Par ailleurs, Alain Parenteau continuera d'assumer l'intérêt jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau commissaire en septembre prochain.



(Photo La Tribune par Claude Corriveau)  
M. Claude Belley (à droite), président de la Corporation de développement économique du Val St-François souhaite la bienvenue au nouveau commissaire industriel, M. Mario Beaudoin.

Hausse de 300% sur une facture d'électricité

## Un résidant de Bromptonville se plaint de l'attitude "cavalière" d'Hydro-Québec

par Yvon Rousseau

**BROMPTONVILLE — M. Maurice Gagné, du 499 Boul. St-François, à Bromptonville, n'arrive pas à comprendre que toutes les démarches qu'il a effectuées auprès d'Hydro-Québec, afin de faire revoir une facture d'électricité de 566,59 \$ reçue le 14 avril 1985, n'aient rien donné jusqu'ici.**

M. Gagné, un retraité, et son épouse prétendent avoir produit la série des comptes d'électricité reçus au cours de 1985, ainsi que pendant une bonne partie de l'année 1984. Les montants varient de 175,83 \$, pour la période allant du 26 mars au 27 mai 1985, à 187,69 \$, pour la période se situant entre le 28 mai au 26 juillet de cette année.

Tout à coup, en date du 14 avril 1985, le citoyen de Bromptonville reçoit une facture au montant de 566,59 \$, pour la période du 25 janvier 1985 au 26 mars 1985.

Convaincu d'avoir utilisé l'électricité normalement, sans plus que selon ses habitudes, M. Gagné s'est dit qu'Hydro-Québec avait dû commettre une erreur dans la rédaction de sa facture.

Ancien contremaître à la Kruger, M. Gagné a décidé de se rendre personnellement aux bureaux d'Hydro-Québec, à Sherbrooke, pour rétablir la situation. Un préposé au service à la clientèle lui dit qu'il devait s'agir d'une erreur, que la compagnie allait effectuer des vérifications.

"Ca n'avait pas de bon sens, dit-il, et je pouvais avoir eu une telle consommation". Il a ajouté qu'il fallait qu'il s'agisse d'une erreur, que ça ne pouvait être autrement.

### Obstination

Selon M. Gagné, plusieurs employés d'Hydro-Québec se sont rendus à son domicile depuis, mais il aurait été informé qu'il devait payer, que l'ordinateur ne fait pas d'erreurs. Il a même reçu un avertissement sévère d'acquiescer sa facture, sans quoi l'électricité allait lui être supprimée.

"Ca n'a pas de sens qu'Hydro-Québec traite ses clients de cette façon cavalière et je me butte à une obstination de la part de la compagnie à refuser d'admettre qu'il y a eu erreur", de commenter le retraité.

M. Gagné, désespéré de l'attitude d'Hydro-Québec, a fait appel à sa députée, Mme Carmen Juneau, de la circonscription électorale de Johnson, pour lui demander d'intercéder. L'intervention de Mme Juneau n'a pu satisfaire le demandeur.

Résolu plus que jamais à ne pas payer, M. Maurice Gagné a consulté un avocat. "Ce dernier, dit-il, m'a recommandé d'acquiescer la facture, pour ne pas me faire couper le courant, mais d'aviser que j'allais contester la somme exigée". C'est ce qu'il a fait, le 18 juillet 1985. Il songe même à organiser un recours collectif.



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau)  
M. et Mme Maurice Gagné vérifient les factures d'Hydro-Québec, depuis plus d'un an, et ils ne s'expliquent pas encore pourquoi ils ont reçu une facture trois fois plus importante que d'habitude, le 14 avril 1985.

"En guise de compromis, pour un règlement à l'amiable, de mentionner M. Gagné, j'ai même offert à Hydro-Québec de payer 200 \$ sur la facture de 566,59 \$, ce qui dépassait le montant de mes factures habituelles, mais mon offre fut refusée". Des frais d'administration assez considérables se sont accumulés, pendant que le citoyen de Bromptonville maintenait son refus de payer.

M. Gagné a écrit à Consommation et Corporation Canada, où le service d'électricité et gaz a envoyé M. Claude Bruneau vérifier à Bromptonville. "Ce dernier m'a écrit par la suite, pour dire que le compteur tournait à 0.1 pour cent trop vite et que la plainte était injustifiée."

"Je suis sûr que ce n'est pas le compteur qui faisait défaut, même si Hydro-Québec est venue le changer par la suite, de poursuivre M. Gagné, et je reste convaincu qu'il s'agit tout simplement d'une erreur."

"Hydro-Québec a beau dire que l'ordinateur ne fait pas d'erreurs, dit-il encore, mais l'ordinateur n'invente pas les chiffres et il est possible que l'humain qui les fournit ait pu se tromper". M. Gagné prétend qu'un préposé d'Hydro-Qué-

bec lui a dit qu'il semblait y avoir 7,500 kilowatts en trop, sur sa facture, mais qu'il ne pouvait rien rectifier. "Chose certaine, dit-il, c'est que ça n'a pas de sens, puisque ça constitue une augmentation de 300 pour cent".

Interrogé par le journaliste, le retraité a insisté pour affirmer qu'il a eu une consommation normale d'électricité, pendant la période du 25 janvier au 26 mars.

Enfin, M. Gagné dit avoir fait installer la bi-énergie le 2 février 1984, ce qui a accru sa consommation pendant un an, mais de façon stable.

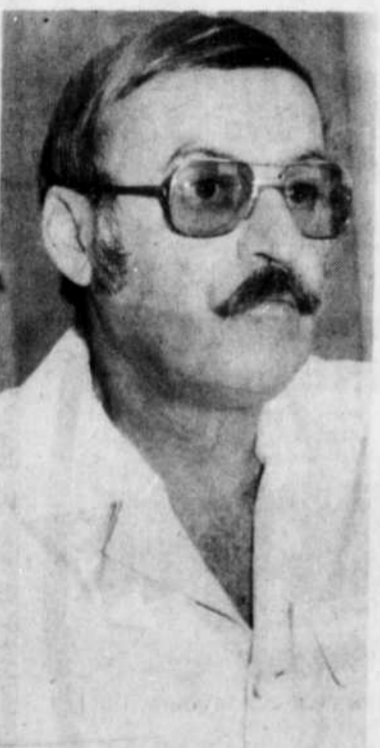
### Refus de coopérer

Par ailleurs, un porte-parole du service à la clientèle du bureau de Sherbrooke d'Hydro-Québec a mentionné qu'un vérificateur avait été envoyé chez M. Gagné et qu'il avait demandé à ce dernier de produire ses factures d'huile et d'électricité, vu que la résidence était munie d'un système de bi-énergie.

"M. Gagné a carrément refusé de coopérer et c'est de sa faute si sa facture n'a pu être revue", de conclure le porte-parole.

Centenaire de St-François-Xavier

## Beaucoup de gens attendus lors du point culminant des fêtes



Jean-Claude Labbé

**ST-FRANCOIS-XAVIER — On attendait quelque chose comme 2,000 personnes aux fêtes dont St-François-Xavier a été le théâtre pendant toute la fin de semaine de la St-Jean-Baptiste.**

Il en est venu tout près du double, à en croire les responsables de cette manifestation de joie collective tenue à mi-chemin des fêtes qui soulignent les cent ans d'existence de cette paroisse.

Combien en viendra-t-il au cours de la fin de semaine de la fête du Travail, point culminant des fêtes? "Beaucoup", affirme le président du comité du centenaire de St-François-Xavier, M. Jean-Claude Labbé, qui, tout en refusant de faire des prédictions, révèle que déjà plus de 1,000 personnes ont confirmé leur présence aux retrouvailles dont l'endroit sera le théâtre, le 30 et le 31 août, ainsi que le 1er septembre, et que, chaque jour, des gens qui ont vécu pendant une période plus ou moins longue à St-François-Xavier au cours des 50 dernières années et qui sont dispersés un peu partout au Québec, au Canada et aux Etats-Unis font connaître leur intention bien arrêtée d'être de la fête.

"Pour un peu, on croirait que le nord-ouest du Québec est peuplé

presque exclusivement par d'anciens résidents de St-François-Xavier à en juger l'importance de la délégation qui viendra de là", souligne M. Labbé en expliquant que nombreux ont été les gens de St-François-Xavier qui se sont établis dans cette région, voilà un demi-siècle, et que ces gens n'ont pas oublié leur village natal.

Il en viendra aussi de la Nouvelle-Angleterre où un contingent assez important de résidents de St-François-Xavier s'est établi vers 1930, de même que de l'ouest du Canada, d'ajouter le président du comité du centenaire qui affirme que quiconque passera par St-Fran-

çois-Xavier durant la fin de semaine de la fête du Travail gardera longtemps le souvenir de l'accueil chaleureux qui lui aura été réservé.

Pour la circonstance, le parc du Centenaire qui a été aménagé derrière l'église prendra une allure de champ de foire. Une vaste tente où, chaque soir, on pourra danser à en user ses souliers, admirer les créations des artisans locaux ou des objets antiques, courtoiser la chance même, y sera plantée et c'est sous cette tente que sera servi, le 1er septembre, le banquet des retrouvailles, après une messe qui sera célébrée, à 10 heures, à l'église.

"Les membres du comité du centenaire n'auront pas travaillé en vain, j'en ai la certitude. La fin de semaine de la fête du Travail sera inoubliable", affirme M. Labbé.

## Villes fleuries: une bonne participation à East-Angus

**EAST-ANGUS (YR) — "C'est la première participation d'East-Angus au concours Villes et villages fleuris du Québec, de déclarer Mme Liliane Fortin, présidente du comité d'embellissement de cette ville, et nous sommes plus que satisfaits de la participation des citoyens".**

"En effet, dit-elle, nous avons reçu un total de 65 inscriptions au concours local, jusqu'à maintenant". Une soirée amicale, le 11 septem-

bre, suivra la remise des prix aux gagnants du concours local, à l'hôtel de ville, à compter de 19h30.

Le comité d'embellissement d'East-Angus, présidé par Mme Fortin, est également composé de Mmes Claudette Carboneau, Pauline Caron et Isabelle Dugal. Cette dernière, conseiller municipal, y représente la ville.

Enfin, Mme Fortin a précisé que les membres du jury régional ont visité East-Angus, il y a trois semaines, mais que le concours local ne sera jugé que la semaine prochaine.

### Correspondants demandés

Le journal La Tribune est actuellement à la recherche de correspondants (information) pour les municipalités suivantes: East-Angus, Asbestos et Disraeli. Les candidatures doivent être soumises à Pierre-Yvon Bégin, Chef des nouvelles, au 569-9184.

### MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Collège CHAMPLAIN College

CERTIFICAT EN AGENCE DE VOYAGES ET TOURISME

LENNOXVILLE

FRAIS

Admission: 10.00\$ Inscription: 30.00\$  
Frais de cours: 20.00\$ Stationnement: 5.00\$

SCOLARITE GRATUITE!

INSCRIPTION: Ecole Primaire de Sherbrooke, 242, rue Ontario  
10h00 à 14h00, 26-29 août / 18h30 à 20h30, 29 août  
Collège Champlain 18h30 à 20h30, 27-28 août

SERVICE DE L'EDUCATION AUX ADULTES (819) 563-9577

COURS D'ANGLAIS POUR ADULTES.

CONVERSATION

COURS INTENSIFS

AVANT-MIDI (5 avant-midi par semaine de 9h à 12h)

DEBUT: Le lundi 16 septembre 1985

DUREE: 90 heures (6 semaines, à raison de 15h/semaine)

ENDROIT: Centre Gagnon, 2365 Galt ouest, Sherbrooke

FRAIS: 75,00\$

COURS REGULIERS:

2 soirs par semaine: lundi et mercredi, de 19h à 22h

DEBUT: Le lundi 9 septembre 1985

DUREE: 90 heures (15 semaines, à raison de 6h/semaine)

ENDROIT: Centre Gagnon, 2365 Galt ouest, Sherbrooke

FRAIS: 75,00\$

INSCRIPTION ET TEST DE CLASSEMENT

ENDROIT: Centre Gagnon, 2365, rue Galt ouest, Sherbrooke

DATE: mardi 3 septembre et mercredi 4 septembre 1985

Heure: 19h.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS  
257, Queen, Lennoxville, QC  
(819) 569-9466

## Requête en recours collectif de 10 millions \$: surprise pour le syndicat

par Pierre Sévigny

**THETFORD-MINES** - La présidente du syndicat CSN des employés de l'hôpital psychiatrique St-Julien de St-Ferdinand, Lucille Poirier, n'a pas caché sa déception et surtout sa surprise, face à la décision du curateur public du Québec de déposer une requête en recours collectif de 10 millions \$.

Mme Poirier comprend difficilement cette réclamation de la Curatelle publique qui, pour justifier sa décision, affirme que les quelque 700 patients de l'institution n'ont pas obtenu les soins auxquels ils avaient droit, lors de la grève illégale d'une durée de 33 jours, à l'automne dernier.

Or, selon la présidente du syndicat, durant toute la durée du conflit, l'employeur n'a pas cessé de publier des communiqués pour rassurer la population et préciser qu'il n'y avait jamais eu de problèmes à l'intérieur de l'établissement et que les services étaient assurés à 100 pour cent. En outre, Mme Poirier se réfère aux déclarations faites à l'Assemblée nationale par les représentants gouvernementaux, pour démontrer que les services habituels avaient été dispensés aux bénéficiaires.

Cette dernière précise qu'elle n'entend pas mettre en doute ces déclarations patronales et gouvernementales, du fait qu'elle ne se

trouvait pas à l'intérieur de l'hôpital à cette époque, n'étant donc pas en mesure de juger de leur bien-fondé ou non.

Elle explique le geste du curateur public du Québec comme une nouvelle tentative d'écraser les syndicats, pour donner l'exemple et faire peur aux syndiqués qui voudraient défendre leur droits légitimes.

A la blague, Mme Poirier a déclaré que tous les intimés dans cette cause venaient de sauver 4 millions \$. Elle faisait alors directement allusion au désistement du tuteur d'une patiente qui avait déposé une demande en recours collectif de 14,3 millions \$. Elle s'est toutefois empressée d'affirmer qu'elle prenait le dossier très au sérieux.

Du fait que la requête n'a été déposée qu'au cours des derniers jours, Mme Poirier n'a pas encore rencontré ou consulté les avocats de la CSN. Mais, elle pense bien que les intimés dans ce recours vont se défendre énergiquement.

## Phase III du Sommet économique Retombées supra-locales exigées pour tout projet

**VICTORIAVILLE (MC)** - Tout projet soumis à la phase III du Sommet économique de la région 04, qui aura lieu dans la deuxième quinzaine de novembre à Shawinigan, devra présenter des retombées économiques supra-locales.

Lors d'une conférence de presse tenue à Victoriaville, hier après-midi, la coordonnatrice du Sommet, Mme Nicole Pageau, a précisé que chaque projet devra avoir à tout le moins un impact sur le territoire d'une municipalité régionale de comté (MRC) pour être accepté.

canevas de présentation des projets, "dans le but de faciliter la participation et d'améliorer la planification". Les canevas sont disponibles au bureau du Sommet, à Trois-Rivières.

Prénant la parole, le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, a lancé un appel aux forces vives des Bois-Francs afin qu'elles préparent des projets et permettent à la région d'occuper pleinement sa place à cette troisième phase.

Il faudra attendre encore quelques jours avant de connaître la



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier) Nicole Pageau, coordonnatrice du Sommet économique de la région 04, et Denis St-Pierre, maire de Victoriaville.

En plus du maître d'oeuvre, au moins un autre organisme partenaire devra être impliqué. Enfin, en réponse à une préoccupation du Conseil des gérants de siège, les projets devront "stimuler concrètement le développement régional de l'emploi", a-t-elle noté.

Pour le bon fonctionnement de la troisième phase, un maximum de 25 à 27 projets peuvent être acceptés. Actuellement, Mme Pageau est informée de la présentation de cinq.

### Date limite

Signalant que la date limite pour l'envoi des projets est le 11 octobre prochain, la coordonnatrice a aussi annoncé la mise en circulation d'un

bulletin

Mme Pageau a lancé le premier numéro du bulletin d'information "Actualité-Sommet", qui sera publié mensuellement jusqu'au Sommet. Diffusé à 300 copies dans les diverses sous-régions, le bulletin informera sur les derniers développements pour la phase III et maintiendra un lien entre les agents économiques et les gens de la presse.

### Bulletin

Mme Pageau a lancé le premier numéro du bulletin d'information "Actualité-Sommet", qui sera publié mensuellement jusqu'au Sommet. Diffusé à 300 copies dans les diverses sous-régions, le bulletin informera sur les derniers développements pour la phase III et maintiendra un lien entre les agents économiques et les gens de la presse.

## ...en bref

### Centre du Québec

#### Aide financière

**DRUMMONDVILLE (GP)** - Le Carrefour d'entraide Drummond profitera d'une aide financière de 11.000 \$ pour la réalisation de projets liés directement à la protection des consommateurs. C'est ce qu'a annoncé le député-ministre Michel Clair, au nom du ministre responsable de l'Office de la protection du consommateur, M. Jacques Rochefort.

#### Invitation dans la forêt

**DRUMMONDVILLE (RJ)** - Depuis le 17 août dernier et ce jusqu'au 9 septembre prochain, le Centre éducatif forestier La Plaine invite la population à venir profiter de ses nouvelles activités sous le thème: "Nous cultivons la forêt, mais la forêt nous cultive aussi."

Pour ces activités, le personnel du centre a préparé: la projection continue de trois films (CRAC, cabanes de rondins et la drave); une exposition de superbes photos d'oiseaux de Jean-Paul Raiche; des plaquettes le long des sentiers; et une musique d'ambiance.

En plus, les après-midi, sur fin de semaine, un (e) animateur (trice) racontera la légende québécoise "la chasse-galerie", légende relatant une aventure de bûcherons au temps des fêtes.

Aussi, toujours le samedi et le dimanche après-midi, la participation des jeunes sera sollicitée pour réaliser un dessin collectif.

Il est à noter que les visiteurs pourront également profiter des activités de base, se balader dans les trois sentiers d'interprétation de la nature et visiter la salle d'exposition. Un (e) naturaliste sera en poste à l'accueil pour donner les informations nécessaires et répondre à toutes les questions.

#### Salon agro-alimentaire

C'est confirmé! Il y aura un salon agro-al-

imentaires à Drummondville dès cet automne. Les buts visés par les organisateurs sont de faire connaître les produits agricoles de la région, en même temps, de faire connaissance avec ceux qui les produisent et les transforment et finalement, encourager la population locale à consommer ces produits frais et transformés dans la région. Les détails quant à la date, le programme, la présidence d'honneur et les modalités d'entrée seront communiqués prochainement.

#### Blade Runner

Le Ciné-machin du cégep de Drummondville présentera le film Blade Runner, mettant en vedette Harrison Ford, à la salle Georges-Dor, les mardi et mercredi 27 et 28 août à compter de 19h30. Toute la population est invitée à visionner cette version française de ce drame de science-fiction.

### Bois-Francs

#### Eau: situation précaire

**VICTORIAVILLE** - Victoriaville n'a pas souffert de pénurie d'eau potable, hier. Mais les problèmes de filtration de l'eau brute, qui ont causé une pénurie la semaine dernière semblent vouloir se répéter.

La présence de fortes quantités d'algues, qui bouchent les filtres, causent tous ces problèmes. Inquiètes, les autorités municipales

# Marc Fréchette accusé du meurtre au 2e degré de Sylvain Proulx

par Maurice Cloutier

**ARTHABASKA** - Un membre des Quidams de Danville, Marc Fréchette, fait finalement face à une accusation de meurtre au 2e degré relativement à la mort de Sylvain Proulx, un jeune motard des Evil's One de Victoriaville.

A la suite d'une chicane avec Fréchette et Patrick Collins, un autre Quidam, au Bar Château Rock, à Warwick, Proulx a été descendu à sa sortie du bar dans la nuit du 2 février dernier. Les deux Quidams étaient sortis de l'établissement juste avant lui. Une guerre de gangs pour le contrôle du marché de la drogue à Warwick, serait possiblement à l'origine du meurtre. Cueilli par les policiers de la Sû-

reté du Québec dans la région de Danville, mercredi, Fréchette a comparu devant un juge de paix au Palais de justice d'Arthabaska, hier après-midi.

Le juge de paix a fixé la comparution de Fréchette devant un juge de la Cour des sessions de la paix au 27 août prochain. Entre-temps, il a été envoyé à la prison de Trois-Rivières.

### Déjà relâché

Immédiatement après le meurtre, Collins et Fréchette ont disparu dans la nature. D'ailleurs, Collins fait toujours l'objet de sérieuses recherches de la part de la Sûreté du Québec.

Cependant, Fréchette, moins incriminé par les témoignages entendus à l'enquête du coroner, s'est livré à la police à la fin du mois de juin par l'intermédiaire de son avocat, Me Claude Archambault de Montréal.

Après interrogatoire, les enquêteurs l'avaient relâché, car le pro-

curateur de la Couronne dans le district d'Arthabaska, Me Gérard Milot, n'avait déposé aucune accusation contre lui.

Hier, Robert Poeti, l'agent des communications à la Sûreté du Québec, district de la Mauricie, a expliqué que de nouveaux éléments fournis par les enquêteurs ont permis à Me Milot de lancer un mandat d'arrestation et de déposer l'accusation de meurtre au 2e degré contre Fréchette.

A l'issue de son enquête publique, le coroner Jules Allard avait tenu Collins et Fréchette criminellement responsables de la mort du motard Sylvain Proulx.

## Regroupement minier: un moyen d'enrichir certaines filiales américaines

— le président du Comité des chômeurs de la SAL

**BLACK-LAKE (PS)** - Le plan de rationalisation du secteur de l'extraction minière d'amiante de la région de Thetford-Mines, tel que dévoilé vendredi dernier par le ministre de l'Énergie et des Ressources, Jean-Guy Rodrigue, constitue une suite de stratégies très bien orchestrées par des gens soucieux d'enrichir certaines filiales américaines et ce, au détriment des travailleurs.

Voilà le jugement très sévère émis par le président du Comité des chômeurs de la Société Asbestos Ltée (SAL), Jean-Claude Routhier, à la suite de l'annonce d'une nouvelle mise à pied de 725 travailleurs d'ici 1987.

Ce dernier déplore le fait que le

gouvernement du Québec endosse ces décisions. "Cela ne peut que nous révolter et nous faire regretter l'appui de confiance que nous avions donné à ce gouvernement et surtout au Parti québécois." M. Routhier tient cependant à préciser qu'il ne s'oppose pas au principe d'un regroupement minier, mais en autant que cette table de concertation ne soit pas contrôlée par un seul partenaire.

Or, selon lui, c'est exactement ce qui va se produire en regard des modalités dévoilées dans le cadre de la formation de la société en commandite. Il soutient que par l'entremise de la compagnie Lac d'Amiante du Québec (LAQ) Ltée,

la multinationale ASARCO vient de se faire donner un magnifique cadeau, soit le contrôle de la production d'amiante de la région de Thetford-Mines. En outre, dit-il, LAQ vient de régler son problème de réserves minières à bon marché et ce, pour une bonne période. "Le PQ a déjà décrié sur le dos des multinationales et maintenant ce gouvernement remet nos propriétés à ASARCO. C'est scandaleux."

M. Routhier trouve regrettable de constater l'échec total de la politique gouvernementale en matière d'amiante. Il déplore aussi le fait que les travailleurs miniers soient injustement remerciés de leur service et qu'ils deviennent alors les bouches émissaires d'une société en commandite, planifiée et encouragée par le gouvernement, mais dont l'intérêt premier de ses dirigeants est de faire disparaître les concu-

rents pour monopoliser le marché. Selon lui, la stabilisation de l'emploi dans le secteur de l'amiante n'a d'aucune façon été le point central des décisions relatives au plan d'exploitation. A cet effet, il se réfère au partage de la production qu'il qualifie d'inégal alors que la part de la SAL diminuera de 120.000 à 70.000 tonnes. D'ailleurs, il trouve pour le moins curieux le fait que les travailleurs miniers syndiqués à la CSN soient les plus pénalisés par cette supposée rationalisation, alors que les plus importantes mises à pied toucheront les gars de la SAL et de la division National (LAQ).

M. Routhier affirme que les chômeurs de la région espèrent en un gouvernement qui, un jour, défendra et respectera les travailleurs avec toute la dignité qui leur revient.

## Fernand Laflamme candidat à la mairie de Plessisville?

**PLESSISVILLE (MC)** - Un autre échevin de Plessisville, M. Fernand Laflamme, songe à se présenter à la mairie de Plessisville lors des élections de novembre prochain.

M. Laflamme a confié à la Tribune, hier, qu'il a été sollicité par plusieurs citoyens et qu'il est présentement en période de réflexion.

leine Dusseault a déjà annoncé sa candidature plus tôt cette semaine.

La présence possible du maire sortant Jean-Louis Fradette sur les rangs n'affectera sa décision, a assuré M. Laflamme.

M. Fradette ne doit pas faire connaître ses intentions avant la mi-septembre. Plusieurs croient cependant qu'il est intéressé à solliciter un nouveau mandat.

Entrepreneur et échevin depuis 8 ans, M. Laflamme est impliqué dans la Chambre de commerce de Plessisville.

## Série de vols dans la région de Thetford: suspects arrêtés

**ST-FERDINAND (PS)** - En collaboration

avec des membres du Bureau des enquêtes criminelles de Québec et d'agents du détachement de Laurier Station, les policiers de la Sûreté du Québec de Thetford-Mines ont procédé à l'arrestation de deux jeunes individus dans la nuit de mercredi à jeudi et ce, en rapport avec un vol par effraction commis la nuit précédente dans une épicerie de St-Ferdinand.

Cour des sessions de la paix. Ils avaient été arrêtés séparément, l'un à Ste-Agathe de Lotbinière et l'autre à Laurier Station. Leurs aveux ont permis de retrouver pour quelque 6.000 \$ de cigarettes volées au magasin d'alimentation Garneau de St-Ferdinand. La marchandise avait été cachée dans un boisé du rang 5 de St-Ferdinand.

### Complice

Les agents de la SQ

sont aussi à la recherche d'un autre complice de 18 ans qui serait le chef du trio. Bien connu des milieux policiers, son arrestation serait imminente.

Ce coup de filet permettra aussi d'éclaircir plusieurs autres vols par effraction commis autant dans la région de Thetford-Mines que sur le territoire de la SQ de Laurier Station. Le travail des enquêteurs se poursuit donc dans ce dossier.

## KAYCAN

Envinylisez votre maison

**REVETEMENT DE VINYLE HORIZONTAL D4 (9 m ca.)**

- Blanc •Ivoire
- Tan • Bleu
- Ardoise

56<sup>50</sup>

**SERVICE D'EXPERT MANUEL D'INSTALLATION**

**SOFFITE EN ALUMINIUM 10<sup>50</sup> feuille**

**PORTE D'ACIER STANLEY Pré-montée**

**REVETEMENT EN ALUMINIUM REVETEMENT COMMERCIAL PERSIENNE DECORATIVES (colonial-louvre) GOUTTIÈRES**

121717

---

**AGENT AUTORISÉ**

**CENTRE DE RÉNOVATION ROULEAU (1984) Inc.**

(819) 875-3333 — 45, rue Craig sud COOKSHIRE, QC, JOB 1MO

VIATEUR (Vie) ROULEAU, prop.

## VIDEO SPÉCIAUX D'AOÛT

**LA PETITE MERVEILLE**

La caméra vidéo couleur la plus simple et la plus petite jamais offerte par RCA.

VCR 995<sup>50</sup>

- Convertible, se détache instantanément
- 5 têtes assurant une qualité d'image sans pareille.

---

**AUBAINE**

419<sup>95</sup>\$

- 8 heures d'enregistrement sur 14 jours, 4 prog.
- télécommande
- garantie 1 an, complète

En vidéo, consultez des professionnels.

---

## VIDÉOTECH

910, King o. Sherbrooke    Galeries Orford Magog    190 Lindsay Drummondville

121652

LOUEZ DE TOUT

569-9548

LOCATION MARTINEAU

Réparation de tondeuses et soufflantes

Laveuse à vapeur pour tapis

2456 ouest, rue King

114874

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler.    A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

## UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute 564-2323

Sans frais d'appel: LAC-MÉGANTIC Composez 0 et demandez Zenith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

la tribune arts et divertissements



Jane Fonda s'apprête à quitter rapidement la conférence de presse, hier matin à Montréal, pour prendre un vol en direction de New York.

# Dans l'histoire de la religion eu égard à la femme

## "Pas grand-chose ne m'a plus"

— Jane Fonda

par Pierre Roberge

**MONTREAL (PC) —** Regardant l'histoire de la religion eu égard à la femme, la citoyenne Jane Fonda affirme que "pas grand-chose ne m'a plu". Pourtant son dernier personnage laisse l'impression que la raison abdique devant la foi aveugle.

Jeudi en conférence de presse, la fille d'Henry Fonda expliquait son rôle de la psychiatre dans Agnes of God, le long métrage qui avait ouvert la veille le Festival des films du monde (FFM).

**Durement marquée**

Durement marquée par la religion dans son enfance, cette psychiatre cartésienne entend bien savoir qui a engrossé la jeune nonne illuminée (Meg Tilly); l'enfant est retrouvé étriqué.

Mais face à la mère supérieure (Ann Bancroft) qui soutient la thèse de l'opération du Saint Esprit, la psychiatre "finit par ad-

mettre que des gens ont vraiment besoin de croire sans preuve".

Le film de Norman Jewison, ajoute l'actrice, ne plaide sûrement pas que l'ignorance rend heureux; ce qui n'empêche nullement que des gens ignorants soient heureux. Le score final serait plutôt nul entre la profession médicale, raisonnable, et la religion qui croit aux miracles. Les deux peuvent co-exister.

Aux Etats-Unis par ailleurs, un mouvement chrétien de droite, la Moral Majority, condamne entre autres choses l'homosexualité et l'avortement et traite de faux jeton (phony) l'évêque Desmond

Tutu, défenseur des droits de l'homme en Afrique du Sud.

Faisant référence aux montagnes russes qui ont des hauts et des bas, Jane Fonda a affirmé: "Je ne connais pas l'avenir mais je souhaite un rapide déclin de la Moral Majority".

**Pas de Rosa**

La comédienne de 46 ans répond aussi qu'elle ne veut pas du rôle historique de Rosa Luxembour, qu'elle l'a même refusé lorsque proposé par feu le réalisateur Rainer Werner Fassbinder.

D'origine polonaise, toujours vivante dans la liturgie marxiste-léniniste, la gauchiste et activiste Luxembour fut tuée à coups de pied par des militaires, à Berlin en 1919. "Je ne tiendrai jamais un tel rôle", a dit Mme Fonda.

Dans les années 60 et 70, elle a fait la manchette avec ses positions pacifistes. Et si un récent sondage la sacrait la plus populaire des Américaines, les raisons évoquées étaient entre autres son sens des affaires et sa parfaite autonomie.

John Pielmeier située dans l'Etat de New York et que le cinéma transporte au Québec rural, le film est persillé de répliques en français.

**Couleur québécoise**

"Le bilinguisme, c'était une idée de Norman et je crois que ce fut excellent pour l'atmosphère, la couleur, explique Mme Fonda.

Cela confère un attrait inhabituel à une production américaine."

M. Jewison a précisé que, vu de la Californie, le Québec passe vraiment pour un pays plus religieux que l'ensemble du continent; sa longue histoire en serait une raison.

"Pour beaucoup de gens de Hollywood, c'est la partie française du Canada et ils en déduisent que les gens sont plus religieux. Ça semble un endroit naturel pour ce genre de film."

Nuancé dans son traitement de la religion au Québec, le suspense assez bien ficelé peut toutefois agacer le public francophone: les passages en français sont accessoires comme des formules de po-

L'actrice a également eu accès aux épreuves d'un nouveau documentaire "extraordinaire" de l'Office national du film, Behind the Veils, qui porte sur la vie des religieuses cloîtrées.

Tourné en anglais, d'après une pièce de

Pour la série télévisée "Lance et compte"

# Le centre Marcel-Dionne transformé en plateau de tournage durant 2 jours

par Richard Jean

**DRUMMONDVILLE —** Parce qu'il dispose maintenant de toutes les facilités nécessaires aux caméras de télévision, le centre Marcel-Dionne de Drummondville sera transformé en plateau de tournage les 6 et 7 septembre prochains pour l'enregistrement du premier épisode de la série télévisée "Lance et compte."

En guise de remerciement, les figurants pourront ensuite assister au match d'exhibition prévu entre les Bisons et les Voltigeurs. Des prix de présence seront aussi tirés au hasard.

Le lendemain, samedi le 7 septembre, on tournera également des scènes avec quelque 125 personnes regroupées dans les estrades.

L'acteur principal de cette série, Carl Marotte, a d'ailleurs commencé à s'entraîner pour les besoins de la cause avec les Bisons de Granby. Marotte incarnera le rôle de Pierre Lambert, un jeune homme de Trois-Rivières qui vient d'être repêché par une formation professionnelle et qui passe un été à se demander ce que l'avenir lui réserve.

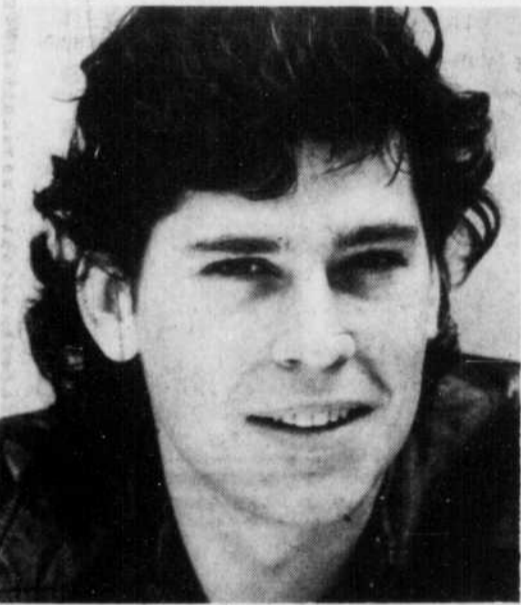
"J'ai déjà joué au hockey tout jeune comme tout le monde mais il y avait un bout de temps que je n'avais pas chaussé les patins. Je m'aperçois que je n'ai la vitesse que je possédais à 14 ans," a commenté Marotte quand on lui a demandé s'il bénéficiait d'une certaine expérience au hockey.

Les auteurs Réjean Tremblay et Louis Caron ont par ailleurs tenu à préciser que la série "Lance et compte" n'aura aucune similitude avec le fameux film "Slap shot."

"Et il est important de le noter. Aujourd'hui, le hockey au Québec prend visage de loisir, de

sport et d'industrie. C'est un véritable phénomène social. On discute abondamment des équipes en présence, on est friand de tout ce qui touche les joueurs, leurs salaires, leurs états d'âme, leurs situations matrimoniales, leurs blessures. Enfin presque tout et ce côté humain que nous voulons faire apparaître dans nos textes. Nous croyons sincèrement que ceux et celles qui aiment le hockey vont s'intéresser à cette série et même ceux et celles qui n'aiment pas le hockey," a expliqué Tremblay.

Outre Radio-Canada, la chaîne française TF-1, Téléfilm Canada et la Société générale du cinéma du Québec participeront financièrement à cette série dont chaque heure de tournage devrait coûter un demi-million \$.



Carl Marotte

Cette série de 13 épisodes, qui portera sur l'ascension du junior au professionnel d'un jeune hockeyeur québécois, devrait être présentée à la télévision de Radio-Canada à compter du mois de novembre 1986. ont fait savoir les auteurs, le romancier Louis Caron et le chroniqueur sportif bien connu du quotidien La Presse, Réjean Tremblay. "La population de Drummondville est reconnue pour sa capacité d'accueil. Le succès grandissant du Festival mondial de folklore en témoigne abondamment. C'est pourquoi nous sommes convaincus de pouvoir compter sur l'enthousiasme des gens de Drummondville pour tourner les premières scènes de cette série," a commenté le romancier Louis Caron.

Ainsi, MM. Tremblay et Caron sollicitent la participation de figurants volontaires les 6 et 7 septembre prochains dans l'enceinte du centre Marcel-Dionne.

Vendredi le 6 septembre, de 13 à 16 heures, ils auront d'abord besoin de 150 à 200 figurants. Mais c'est principalement à compter de 17 heures que la présence du plus grand nombre de personnes est souhaitée. De 3,500 à 4,000 personnes sont requises pour composer la foule de spectateurs à un match fictif qui impliquera également les joueurs des Bisons de Granby et des Voltigeurs de Drummondville. Pour cette série, les Bisons deviendront les Dragons de Trois-Rivières et les Voltigeurs représenteront une formation de l'ouest canadien, les Comets de Prince-Albert. Pour les besoins du tournage, les deux équipes se disputeront la finale de la coupe Memorial.

**JEUDI LE 12**  
 SUPPLÉMENTAIRES  
 LES 23-29-30-31 AOUT  
 comédie  
 de Yves Lebel  
 en scène: Patrick Quintal  
 Luc Brière, Denise Lamontagne,  
 Rita Laverdière et Andrée Soucy  
 au Théâtre du Thé des Bois  
 (574, ave. du Parc, Deauville)  
 du 26 juin au 24 août  
 les mer., jeu., ven., sam., 20h30  
 réservations: (819) 864-9569  
 production: Théâtre Entre Chien et Loup

**COURS D'ANGLAIS D'ESPAGNOL**  
 Pratique, oral, holiste qui fait appel au potentiel infini de chaque individu en rapport avec les langues.  
 Comprend cassettes, manuels, etc.  
 1 cours / sem.  
 Anglais: durée 9 mois  
 Espagnol: durée 4 mois  
**Tél.: 563-0482**

**G. DOYON TV**  
 présente

**2010**  
 DIANE KEATON  
 L'usure du temps  
 2010 — The year we make contact

**CLUB VIDEO G. DOYON TV SON**  
 VASTE CHOIX 2000 FILMS  
 1112 Conseil, Sherbrooke  
 Informations: 565-3179 562-7886  
 OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE LUNDI AU SAMEDI 9H. A 21H. DIMANCHE DE MIDI A 18H  
**FAITES L'ESSAI D'UN VIDEO \$15 + 2 films**  
 Valable lundi au vendredi.

**Journée La Nouvelle de Sherbrooke, tous les lundis.**  
 Admission \$2.50 pour tous.  
**CINEMA DE PARIS**  
 569-2626  
**Dangereusement Votre**

**SOUPERS-THÉÂTRE**  
 DU JEUDI AU DIMANCHE  
 COMMENÇANT LE 1er AOUT JUSQU'AU 31 AOUT  
 COMÉDIE AVEC RÉJEAN WAGNER ET JACQUELINE PAYETTE  
**'CA S'PEUX-TU!'**  
 LE FOURIRE VOUS ATTEND!

**RABAIS DE \$3.00**  
 Sur présentation de ce coupon, réduction de \$3.00 les jeudi, vendredi et dimanche. Coupon valide pour une seule personne.

**Auberge Bromont**  
 RÉSERVATION: (514) 534-2200

**CINEPARC**  
 BIENVENUE AU MEILLEUR DIVERTISSEMENT FAMILIAL

**LA SUPER-COMÉDIE**  
 sur la côte d'azur  
 temple de PLAISIR, de RIRE, de SOLEIL... et de FILLES SUPERBES en MONO-KINI!  
**COMMENT DRAGUER TOUS LES HOMMES MECS**  
 DU 23 AU 29 AOUT

**Be et dernier semaine**  
 STEVEN SPIELBERG présente  
**BACK TO THE FUTURE**  
 A ROBERT ZEMECKIS  
 Il était toujours en retard à l'école...  
 Il n'était jamais à l'heure pour son dîner...  
 Puis, un jour, il fut totalement hors de son temps.  
**\$2.00**  
 TOUS LES MERCREDIS UN SEUL PRIX D'ADMISSION  
**CINEMA CAPITOL 565 0111**  
 59 KING est Sherbrooke  
 Horaire: 7h — 9h  
 121531

**NOUVEAU BELVEDERE 1**  
 562-3969  
**2 GRANDS FILMS 2**  
 ENFIN EN FRANÇAIS  
 2e FILM  
**BODY DOUBLE**  
 8h45  
**STALLONE**  
**RAMBO DEUX**  
 7h 10h45

**BELVEDERE 2**  
 562-3969 - 14 ANS  
 Tél 67 présente:  
**ACADEMIE DE POLICE DEUX**  
 7h, 9h.  
 MOINS DE 14 ANS: \$2.50  
 121571

**ROCK FOREST**  
 BOUL. BOURQUE HORAIRE: 843-9575  
 OUVERTURE A: 19H30  
 LA PROJECTION DÉBUTE AU CREPUSCULE PAR LE FILM PRINCIPAL

**Pour se venger, des braconniers tuent sa fille. Il devient alors... DEVASTATEUR et EXTERMINATEUR**  
**L'EXECUTEUR EXTERMINATEUR**  
 MICHAEL SOPKIN VALERIE BLAKE GEORGE EASTMAN MIKE MILLER

**en v'la des bons prix!**  
 DÉVELOPPEMENT DE VOS FILMS PHOTO COULEUR  
**3.69**  
 12 POSES  
 DÉVELOPPEMENT DE VOS FILMS PHOTO COULEUR  
**7.39**  
 24 POSES  
 DÉVELOPPEMENT DE VOS FILMS PHOTO COULEUR  
**10.99**  
 36 POSES  
 développement photo 1 hr.  
 LES STUDIOS GOSSELIN  
 Art et Photo  
 107 Rue FRONTENAC  
 563-4811  
 SHERBROOKE 119967

# Le CRTC renouvelle pour cinq ans la licence de Télé-Métropole

MONTREAL (PC) — La station Télé-Métropole vient d'obtenir le renouvellement pour cinq ans de sa licence fédérale d'exploitation, plus souvent à des fins de septembre 1990. Dans sa décision an-

noncée jeudi, le Conseil des télécommunications canadiennes (CRTC) incite la station privée à recourir plus souvent à des artistes et producteurs indépendants pour pro-

duire des émissions. Radio-Canada s'est bien engagée dans cette voie depuis quelques années. L'organisme fédéral félicite par ailleurs Télé-Métropole parce qu'elle réalise elle-

même, sur une base hebdomadaire, la plus forte proportion d'émissions parmi toutes les stations canadiennes. Et comme l'ont souhaités des maisons de doublage montréalaises

lors d'audiences publiques, au printemps, le CRTC invite le canal 10 à faire doubler plus de productions américaines au Canada, lorsque c'est possible. Les feuilletons et mini-séries sont presque tous

doublés en France, suivant l'habitude des producteurs américains. **Nouvelle chaîne** Le CRTC doit par ailleurs décider d'ici quelques semaines lequel de deux concurrents (Cogeco de Trois-Rivières, CFCF-12, de Montréal) décrochera la licence pour exploiter une nouvelle chaîne de télévision française par antenne. Selon un porte-parole du CRTC, "la décision est peut-être déjà prise. Les commissaires en seraient alors aux virgules pour compléter le texte de leur décision."

## Souvenirs des idoles du rock mis aux enchères

LONDRES (AFP) — Une veste de scène en peau de chevreuil du King Elvis Presley, une Mercedes blanche immaculée de John Lennon, le premier enregistrement de Cliff Richard figurent pêle-mêle au nombre des souvenirs du Rock'n'roll mises aux enchères le 29 août par Sotheby's de Londres.

Tout ce qui a touché de près ou de loin aux Beatles promet de se négocier à prix d'or; une Aston-Martin DB5 coupé de George Harrison, réplique d'un bolide de James Bond dans le film Goldfinger, sera mise en vente 12,000 livres, soit 16,800 dollars, une lettre manuscrite de Paul McCartney d'août 1970 où l'on peut lire: "A la question, les Beatles joueront-ils à nouveau ensemble, ma réponse est non, affichera elle 5,000 livres.

Les amateurs se verront aussi proposer des photographies de famille de John Lennon. Mais c'est la Mercedes 600 pullman de ce dernier, capitonnée de cuir noir et blanc, qui promet les enchères les plus hautes, aux alentours de 150,000 livres (210,000 dollars).

## Menu artistique

Ce soir et jusqu'au 31 août prochain (du mardi au samedi inclusivement), à 20 h 30, au Vieux Clocher de Magog, en spectacle l'humoriste québécois Pierre Labelle dans son tout nouveau one-man show "Labelle... Job de fou".

Ce soir et tous les vendredis soirs jusqu'au 30 août, au Tap Room du Manoir Hovey de North Hatley, "Vendredis jazz" avec trois musiciens du groupe Déméure, Marc Bolduc, Jacques Jobin et Maurice Métayer.

Ce soir et jusqu'à dimanche, le Pub Chez Ronnie présente le groupe "Hart Beat" dans un répertoire de musique "Top forty" et "Hart beat".

- ### A l'horaire de Câble 11
- VENDREDI 23 AOÛT '85
- 18H00: TELE-CONFERENCE (Parents 15-30 ans / Pièce "La maison des lutins")
  - 18H30: TELE-CONFERENCE (Programmation du Cap)
  - 18H47: TELE-CONFERENCE (Ministre Reynald Fréchette)
  - 19H00: TELE-CONFERENCE (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel)
  - 19H25: TELE-CONFERENCE (Guy Bertrand Parti Québécois)
  - 20H00: TELE-CONFERENCE (Association des Pompiers volontaires de Lennoxville)
  - 20H40: TELE-CONFERENCE (Association des Townshippers)
  - 21H00: TELE-CONFERENCE (Groupe "Jeunes sans Frontière")
  - 21H30: TELE-CONFERENCE (André J. Hamel, candidat à l'investiture libérale, Sherbrooke)

L'ensemble vocal de Sherbrooke Inc. aurait besoin de quelques **Ténors**

Les personnes intéressées sont priées de communiquer à:

**567-1640**

le plus tôt possible.

**PIERRE LABELLE**



**LABELLE... JOB DE FOU**

**AU VIEUX CLOCHER DE MAGOG**

du 13 au 31 août

du mardi au vendredi à 20h30, les samedis à 19h00 et 22h00

Billets en vente au restaurant les trois marmittes et au Vieux Clocher.

**RÉSERVATIONS: 847-0470** 120328

**Manoir Hovey**

Cuisine inventive dans une ambiance de rêve



Site enchanteur sur le lac, fleuri et romantique

Le Manoir Hovey et son Chef Marc de Ganck annoncent avec fierté une cuisine originale en Estrie.

Le Manoir Hovey mise sur la gastronomie, sur une cuisine moderne, inventive, qui répond aux désirs du moment. Et il se pourrait que cette auberge historique devienne bientôt un chef de file en Estrie.

Sei et Poivre Juin 1985

Souper tous les soirs Brunch le dimanche

18.30 — 21.30 11.30 — 14.00

**TRIO DE JAZZ**

tous les vendredis à 21h00

Entrée libre

Vos hôtes: Steve, Kathryn Stafford C.P. 60 North Hatley (Québec), JOB 2C0 120318

## Mme Butterfly nue sur scène: la petite-fille de Puccini n'a pas aimé

LIVOURNE, Italie (AFP) — Pour avoir représenté Mme Butterfly nue au troisième acte, le metteur en scène Gian Paolo Zennaro s'est attiré un désaveu cinglant de Mme Simonetta Puccini, petite-fille du compositeur.

"Non, je n'ai pas aimé", a répondu Mme Puccini aux critiques qui l'interrogeaient sur cette Butterfly sans précédent. Tout s'est passé au troisième acte de l'opéra, lors de la première de la saison lyrique de Livourne sur la côte Toscane, alors que la petite-fille du compositeur venait de féliciter le metteur en scène et l'interprète de la petite Japonaise, la soprano Françoise Gar-

ner, après les deux premiers actes. Visualisant les réflexions de Butterfly à côté de son fils endormi, Gian Paolo Zennaro avait mis en scène pour cet acte final un ballet de geishas et de marins américains, qui finissent par déshabiller brutalement sous les projecteurs la danseuse personnifiant l'héroïne. La scène a soulevé quelques exclamations de surprise dans le public, qui n'a pas l'habitude de telles audaces sur Puccini, mais sans compromettre les applaudissements à la fin de la représentation.



**LES NUITS DE NEW YORK**

Voici l'Amérique dépravée... Coke, sexe n'ont plus de limites!

**FAITES L'ESSAI D'UN VIDEO SEULEMENT \$5.00**

pour l'appareil FILMS EN SUS Min. 2 Valide les lun., mar., mercr.

910 King O. Sherbrooke Club Informations: 569-9963

**VIDEOTECH**

**CINÉMAFEUS**

Judi, 22 août  
Vendredi, 23 août  
Samedi, 24 août à 19h30




**L'Education de Rita**

Version Française de (EDUCATING RITA)

**MICHAEL CAINE • JULIE WALTERS**

**KINÉART**

Judi, 22 août  
Vendredi, 23 août  
Samedi, 24 août à 21h30



**Choose Me**

Genevieve Bujold Keith Carradine Lesley Ann Warren

Billets: 2,75\$ Etudiants: 2,25\$

**821-7744**

Salle Maurice O'Beary CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke 120658

## MECHOUI

COMPTOIR SALADE AGNEAU — PORC — BOEUF BREUVAGE, DESSERT

**\$9.95**

**SALLE A MANGER**

CUISSES DE GRENOUILLES A VOLONTE **\$6.95**

**Auberge Royale**

1900, King est, Sherbrooke

Réervations: 569-9393

THÉÂTRE L'EXAGON

## LEON

ou la bonne formule

Comédie de Claude Magnier

Quinze personnages  
Trois chimpanzés  
Grand remue-ménage  
et bonne soirée!



LES JEUDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS À 20h30

**6 juillet au 31 août**

BILLET: 6,50 \$ adultes  
5,00 \$ étudiant(e)s et moins de 18 ans

Petite Salle CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke

Réervations: **821-7744**

1,50 \$ de rabais sur le prix d'un billet pour les représentations du vendredi sur présentation de ce coupon.

Une gracieuseté de LA TRIBUNE 120658

## LA BOUSTIFAILLE

455, rue King est, Sherbrooke

### SPECIAUX DU MOIS

**FILET MIGNON 8.95**  
farci au pâté de foie, sauce madère

**LES SPAGHETTIS 6.95**  
AUX FRUITS DE MER

Du mercredi au samedi spectacles d'animation aux étages supérieurs.

Pour réservations: (819) 563-4606

Notre Chaîne **FESTIVAL**



**Paradigm**

Rég 11320 00

**\$1089.00**

Bourget présente ici la chaîne FESTIVAL à ceux qui recherchent l'ÉLEGANCE du son, tout en se permettant l'ivresse d'une fête musicale.

Un récepteur DENON très réus et équilibré. Couplé à une platine THORENS robuste et ultra-sensible. Il commente en musiques vives ces enceintes PARADIGM qui étonnent par leur efficacité saisissante!

La chaîne FESTIVAL, une chaîne capable de sagesse et de folie... musiques

BOURGET le SON en foie

Pour réussir une chaîne hi-fi cohérente et performante, Bourget Stéréo!

d'une ligne à la page

PUBLICITE  PUBLI-REPORTAGE  CONCOURS

PUBLI-PROMOTION  ANNONCES  RELATIONS PUBLIQUES




Le cinéma Capitol avait convié plus de 500 personnes à la première, à Sherbrooke, du film Carmen. Par la suite, le restaurant Indalho a reçu un groupe d'invités. Sur la photo du haut, MM. Didier Farré, distributeur du film, Jose Ortega, co-proprétaire du restaurant, Toni Rodriguez, co-proprétaire du restaurant et René Robitaille, gérant du cinéma Capitol. Sur la photo du bas M. Wim Bless, directeur des ventes, Iberia, Mme Catherine Boisseau, présidente Aviatours, M. Gilles Boulanger des Voyages Escapades. La gagnante d'un voyage de deux semaines pour deux personnes à Costa Del Sol est Mile Viviane Pèpin de Sherbrooke.